ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°1 / 1er avril - 30 juin 2013

Sommaire

Introduction 1

Hippocampes, coraux, concombres de mer et bénitiers 2

Poissons 3

Mammifères marins 3

Oiseaux 4

Tortues 6

Serpents et iguanes 8

Pangolins et tatous 10

Pangolin : la disparition d'un sans-grade 13

Caïmans 14

Primates 14

Vigognes et guanacos 16

Félins 16

Le parc national de Kaziranga 19

Ours 20

Rhinocéros 21

Eléphants 27

La guerre au Mali, c'est aussi la guerre aux éléphants 32

S'il te plaît, tu peux rallumer les espèces ? 37

Multi-species 38

Pense-bêtes 40

Café civette 41

Introduction

A la Trace se met sur la piste de celles et ceux qui malmènent les animaux sauvages menacés d'extinction et en tirent en marge de la légalité internationale des profits petits ou exorbitants. A la Trace observe les itinéraires, les fréquences, les connivences, les récidives, les cours des matières et les pratiques des trafics. Sans prétention à l'exhaustivité, c'est dans la régularité et au bout de 2 à 3 années qu'A la Trace prouvera à tous son utilité. Le socle transnational de la réglementation du commerce international des espèces sauvages menacées est la Convention de Washington entrée en vigueur en 1975. Cette Convention est plus connue sous le nom de CITES. D'autres instruments légaux internationaux comme la Commission Baleinière Internationale sont aussi dans le jeu. Tous les évènements cités et explicités dans A la Trace sont en infraction avec l'une des trois annexes de la CITES ou avec la réglementation nationale de ses Etats-membres. La documentation provient de la presse mondiale consultée par l'équipe de Robin des Bois et du réseau international d'ONG dédié à la protection et au respect de la faune sauvage. Notre reconnaissance particulière va au Species Survival Network et aux ONG locales qui depuis le monde entier et en prenant des risques émettent des signaux d'alarme pour mettre en lumière la lucrative autant que cruelle criminalité envers la faune sauvage.

Les annexes CITES

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.
Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.
Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

Hippocampes, coraux, concombres de mer et bénitiers

Les hippocampes (*Hippocampus spp.*) sont tous inscrits en Annexe II ainsi que les bénitiers (*Tridacnidae spp.*). Les hippocampes sont utilisés en médecine traditionnelle chinoise pour leurs prétendues vertus aphrodisiaques.

Saisie d'hippocampes séchés, d'ivoire et d'écailles de pangolins, 200kg.
Eaux territoriales chinoises
16 mai 2013
A bord d'un cargo fluvio-maritime reliant Hong-Kong au continent chinois, les douaniers découvrent dans trois conteneurs des milliers d'ordinateurs, tablettes, jeux, circuits électroniques mêlés aux animaux et parties d'animaux protégés. Le tout était déclaré comme « billes de polyéthylène ».

© info.gov.hk

Condamnation à 6 mois de prison pour contrebande de coraux
Manchester, Royaume-Uni
22 mai 2013
En mai 2012, le trafiquant a été « cueilli » quand il venait réceptionner les colis dans la zone de fret de l'aéroport de Manchester. La police des frontières a alors découvert 36 boîtes contenant 650 coraux et 60 grand bénitiers (*Tridacna gigas*), pour un total de 750kg. 120 parties d'animaux protégés ont été découvertes chez lui. Il a plaidé coupable et a été condamné à 6 mois de prison.

© Border Force

Saisies de 512.000 coraux notamment *Antipatharia spp*, Annexe II
Madrid, Espagne
4 juin 2013
La saisie a été effectuée dans une sorte de zone franche chinoise qui s'étale à Madrid sur 162 hectares. C'est un capharnaüm de contrefaçon et d'exposition d'espèces animales dont du corail. Avec le corail brut, 403 bijoux en corail ont été saisis de même que 110.000 bijoux de contrefaçon d'une célèbre marque de joaillerie. 7 personnes ont été inculpées.

Condamnation à 4 mois de prison pour contrebande
Singapour
7 juin 2013
Le 28 mai 2013, les autorités avaient saisi 131 pièces d'espèces marines protégées: 31 hippocampes, 22 bénitiers géants, 78 coraux. La valeur est estimée à 27.000 US$. La saisie a eu lieu dans le port de Jurong où deux sacs étaient cachés dans la cuisine d'un bateau. Ils avaient été remis au marin indonésien par un de ses concitoyens dans le port de Batam à bord du *M.V. Kartika Sari*, un caboteur de 30m de long. Le marin dit avoir reçu 40 US$ pour le convoyage.

Saisie de 1.313 concombres de mer, soit 20kg (*Isostichopus fuscus*, Annexe III en Equateur)
Aéroport de Baltra, Archipel des Galapagos, Equateur
14 juin 2013
Aux Galápagos, les touristes s'en mettent plein les poches. 7 d'entre eux dont la plupart étaient d'origine asiatique avaient au moment de quitter l'aéroport des concombres de mer séchés dans les bagages. La pêche aux concombres de mer est un sujet très sensible aux Galápagos. Il y a deux ans, la ressource était épuisée après une longue période de pêche illégale et internationale. Un protocole strict a été mis en place sous la tutelle des pêcheurs locaux. Le concombre de mer est un aliment populaire en Asie. Il est prescrit dans la médecine traditionnelle chinoise pour traiter la fatigue, l'impuissance, la constipation, les problèmes urinaires et les douleurs articulaires.

Saisie de 12 kg d'hippocampes séchés
Port de Shekou, Shenzhen, Province de Guangdong, Chine
Juin 2013
Les hippocampes ont été détectés dans un bagage grâce à un contrôle aux rayons-X. Le poids moyen d'un hippocampe séché est de 10 grammes. Cette saisie correspondrait à 1.200 spécimens.

Poissons

©Richard Herrmann

Saisie de 27 vessies natatoires de Totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I)
Calexico, Etat de Californie, Etats-Unis
Avril 2013
27 vessies natatoires de Totoaba, poisson menacé d'extinction de la Mer de Cortez, ont été saisies à l'intérieur du véhicule d'un résident de Calexico à la frontière entre la Californie et le Mexique. Le trafiquant d'origine chinoise avait organisé à son domicile un atelier de séchage des vessies. Il y en avait partout, 214 en tout. Chacune d'entre elles a une valeur de 5.000 à 20.000 US$ sur les marchés appropriés qui leur attribuent des vertus curatives dans le domaine de la fertilité, de la circulation du sang et de la tonicité de la peau. Les vessies natatoires servent à certaines espèces de poisson de régulateur de flottabilité. La vessie natatoire est une sorte de ballast que les Totoaba remplissent de gaz. Les populations de Totoaba sont en déclin à cause de la surpêche, des pollutions et de la dégradation globale du delta du fleuve du Colorado. La contrebande à destination de l'Asie implique la complicité de pêcheurs locaux.

Saisie de 1.000 vessies natatoires séchées de Totoaba (*Totoaba macdonaldi*, Annexe I), de 898.660 concombres de mer séchés (*Holothuroidea*) et de 78.676 hippocampes séchés.
Port d'Ensenada, Etat de Basse-Californie, Mexique
Mai 2013
Les douanes portuaires mexicaines interceptent le chargement destiné au marché asiatique. Le tout était dissimulé dans des boîtes en carton et des sacs en nylon censés contenir des méduses ou des nageoires de requin. La valeur de la marchandise est estimée au Mexique à 157.000 US$. Le port d'Ensenada a des liaisons maritimes avec l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Asie.

Le port d'Ensenada © Mexicomatters

Mammifères marins

Commerce de rorqual de Minke (*Balaenoptera acutorostrata*, Annexe I sauf les populations de l'ouest du Groenland inscrites en Annexe II)
Norvège-Japon
12 avril 2013
Le 12 avril est arrivé au Japon une cargaison maritime de 4 tonnes de viande de baleine en provenance de Norvège. La Norvège pratique la chasse aux rorquals de Minke. L'expéditeur s'appelle Mykebust Trading, le destinataire Toshi International. La viande de baleine au Japon fait aussi partie du menu des chiens des familles aisées. Le Japon et la Norvège ont émis une réserve à l'inscription de l'espèce en Annexe I et s'autorisent donc à faire un commerce bilatéral sans se soucier de la réglementation des pays de transit.

© Japan Daily Press

Bonne nouvelle
Libération de 4 lamantins dans le milieu naturel (*Trichechus inunguis*, Annexe I)
Loreto, Pérou
23 avril 2013
Quatre lamantins victimes du trafic illégal et sauvés de la captivité dans un zoo en 2009 ont été soignés par le centre de sauvetage amazonien CREA (Centro de Rescater Amazonico) durant 4 ans et ont été relâchés dans la lagune de Quistococha en région amazonienne du Pérou.

Oiseaux

Condamnation à 21 et 22 ans de prison
Abou Dhabi, Emirats-Arabes-Unis
11 avril 2013
Deux hommes accusés de tentative de meurtre des gardiens de la réserve naturelle Al Shataan à l'ouest d'Abu Dhabi ont été condamnés début avril à 21 et 22 ans de prison ferme. Ils avaient été surpris en train de chasser les outardes houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I) et avaient ouvert le feu sur les gardiens. Deux complices ont été condamnés à 9 ans de prison. Le procès s'est déroulé à huis-clos pour protéger l'identité d'un des mis en cause.

RÉCIDIVE

Saisie d'un ara bleu et jaune (*Ararauna ara*, Annexe II)
Tanabi, Brésil
2 mai 2013
Un ara bleu et jaune a été retrouvé emprisonné dans une cage chez un homme connu pour s'adonner à la vente d'animaux sauvages. Il a été condamné au paiement d'une amende de 5.000 reals brésiliens soit 1.685 €.

© PM Ambiental SP

Braconnage d'un condor des Andes (*Vultur gryphus*, Annexe I)
Province alpine de Azuay, Equateur
8 mai 2013
Un groupe de braconniers en cavale a mis à mort un condor dans la province alpine de Azuay. L'oiseau, un des 50 derniers spécimens de condor en Equateur, le plus grand oiseau de la terre, était appelé Arturo par les habitants de la région. Les suspects ont posté la photo de leur trophée sur le réseau social Facebook. C'est un des habitants de la région qui a reconnu Arturo et donné l'alerte. Les braconniers seraient maintenant activement recherchés par la police et risquent 5 années de prison ferme.

© El Ventano

Braconnage de 3 nandous de Darwin (*Pterocnemia pennata*, Annexe I)
San Ceferino, Malargue, Argentine
10 mai 2013
Deux hommes ont été arrêtés par la police sur la route 40 autour de San Ceferino en transportant les carcasses de 3 nandous de Darwin, une carabine calibre 22 avec lunette télescopique, des munitions et deux couteaux.

Saisie de 3 perroquets amazone (famille *Psittacidae*, Annexe I ou Annexe II)
Goias, Brésil
13 mai 2013
L'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles (IBAMA) a saisi les perroquets dans le cadre d'un contrôle d'élevages de passeriformes dans la région de Goias.

Saisie de 9 oisillons amazone à joues jaunes (*Amazona autumnamlis*, Annexe II)
Tuxtepec, Etat d'Oaxaca, Mexique
16 mai 2013
La police fédérale interpelle et met à disposition du Ministère Public deux suspects pour possession illégale d'une espèce protégée.

Saisie de pécaris à collier (*Pecari tacaju*, Annexe II) et de pacas (*Cuniculus paca*, Annexe III)
Arapei, parc national de Bocaina, Etat de Sao Paulo, Brésil
19 mai 2013
La police d'Arapei a saisi dans une résidence du parc national de Bocaina dans l'Etat de Sao Paulo des pacas et des pécaris à collier ainsi que 4 fusils calibre 12, 28, 20 et 24, 200 munitions, des sifflets de chasse et du matériel de fabrication de munition. La résidence en question était un point de chute et de ralliement pour les braconniers et c'est un habitant de la région qui les guidait dans le parc pour repérer les différentes espèces.

Saisie d'un mainate religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II)
Marché de Rampura, Dacca, Bangladesh
27 mai 2013
L'oiseau était en vente sur un marché. Les autorités ont également saisi 11 capucins à tête noire (*Lonchura atricapilla*, espèce non-inscrite à la CITES) sur

un autre marché de Dacca. Le mainate religieux est recherché en tant qu'animal de compagnie. En France, le prix d'un mainate religieux annoncé comme étant d'élevage est d'environ 1.000 €.

© Animalinfos

Saisie de 12 perroquets amazone à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe II)
Guatemala
Mai 2013
Ils sont découverts cachés dans un bus extra-urbain partant en direction de la côte de l'Océan Pacifique. Aucun des passagers ne se déclare responsable des oiseaux. Personne n'est arrêté.

© Publinews

Saisie de 235 perroquets : 188 amazone à joues jaunes (*Amazona autumnamlis*, Annexe II), 3 amazone à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I), 8 amazone poudrées (*Amazona farinosa*, Annexe II), 36 conures aztèques (*Aratinga nana*, Annexe II)
Morelia, Etat de Michoacán, Mexique
Mai 2013
La police fédérale interpelle 2 personnes. Elles sont présentées au ministère public pour trafic illégal et commercialisation de faune sauvage. Dans un premier temps, les animaux ont été emmenés au zoo de Morelia pour y être nourris et soignés.

Saisie d'oiseaux dont un porteur du virus H5N1
Aéroport de Vienne, Autriche
11 juin 2013
Les 60 perroquets et oiseaux de paradis (*Paradisaeidae*, certaines espèces inscrites à l'Annexe II) capturés en Asie ont été mis au jour grâce à des chiens renifleurs. 39 d'entre eux étaient morts. Par mesure de précaution sanitaire, les 21 survivants ont été tués et font l'objet d'analyses post-mortem. Le couple de passeurs tchèques a été mis en liberté en attendant son procès.

Saisie de 180 oiseaux
Aéroport de Milan, Italie.
14 juin 2013.
3 citoyens maltais ont été surpris avec dans leurs bagages 180 oiseaux morts dont, selon le communiqué des douanes italiennes, plusieurs espèces protégées par la CITES. Sans doute voulaient-ils se livrer au commerce des plumes ou les utiliser à des fins décoratives.

Saisie d'un amazone à tête jaune (*Amazona oratrix*, Annexe I) et de 7 iguanes.
Cocoayan et Xochimilco, Mexique
25 juin 2013
Les animaux se trouvaient dans des magasins qui ne possédaient pas les documentations requises.

© eluniversaldf

Saisie d'un perroquet amazone à couronne lilas (*Amazona finschi*, Annexe I) et d'un toucan à carène (*Ramphastos sulfuratus*, Annexe II)
Mexico, Mexique
Juin 2013
Les oiseaux étaient utilisés comme animaux de compagnie.

Saisie d'un ara militaire (*Ara militaris*, Annexe I)
Etat de Jalisco, Mexique
Juin 2013
Il servait aussi d'animal de compagnie.

© Guillermo MuñozLacy

Saisie de 2 oisillons piones à couronne blanche (*Pionus senilis*, Annexe II)
Etat du Chiapas, Mexique.
Juin 2013
Les inspecteurs de la Profepa, l'autorité fédérale de

protection de l'environnement, libèrent deux oisillons piones à couronne blanche cachés à l'arrière d'un camion. Ils étaient en très mauvais état.

Saisie de piones de Maximilien (*Pionus maximiliani*, Annexe II), de conures veuves (*Myiopsitta monachus*, Annexe II) et d'un conure à tête bleue (*Aratinga acuticauata*, Annexe II).
Route du Général Aquino, Luque, Paraguay
Juin 2013.
Les oiseaux étaient proposés à la vente sur le bord de la route. Les vendeurs ne disposaient pas des papiers nécessaires à la transaction. Ils sont arrêtés et escortés jusqu'au commissariat d'Asunción, capitale du Paraguay, tandis que les oiseaux sont déposés à la clinique du jardin botanique et zoologique de la capitale. Ils seront par la suite relâchés dans leur habitat naturel.

Tortues

Total des saisies du trimestre

5.856 tortues
14.574 oeufs de tortue

Tortue de Hamilton © redturtles

Saisie de 320 tortues de Hamilton vivantes (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I)
Benazir Int. Airport Islamabad, Pakistan
25 avril 2013
Bénéficiant d'un renseignement confidentiel, les douanes de l'aéroport international étaient sur le qui-vive. Elles étaient en attente d'une expédition clandestine de tortues vivantes à destination de Bangkok en Thaïlande via un vol commercial. Un passager a été ciblé. Dans ses bagages, 320 tortues dissimulées dans des vêtements ont été trouvées. Il est prévu de les relâcher dans leur habitat naturel, la rivière Sutlej affluent de l'Indus. Cette espèce menacée vivrait uniquement au Pakistan. Elle est appréciée des gourmets en Thaïlande et au Japon.

La rivière Sutlej au Pakistan © Rashid virk

Saisie de 13 tortues grecques (*Testudo graeca*, Annexe II)
Almería, Espagne
25 avril 2013
Les tortues sont découvertes à l'intérieur d'une camionnette lors d'un contrôle au débarquement du ferry Ghazaouet (Algérie) / Alméria. Les agents de la Guardia Civil découvrent également 200 paquets de cigarette de contrebande cachés dans le coffre parmi les bagages et dans le moteur.

Saisie de 21 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Aéroport de Calcutta, État du Bengale Occidental, Inde
30 avril 2013
2 personnes ont été arrêtées. Les tortues et les poissons pour aquariophiles étaient tous vivants et bien conditionnés pour un voyage en avion cargo de 1.700 km à destination de Chennai. Les tortues étoilées sont très appréciées comme animaux de compagnie ou décoratifs. Elles sont vendues entre 400 et 1.000 US$ l'unité. La destination finale des colis et des animaux, si l'opération clandestine avait réussi, n'est pas connue. Le port de Chennai reçoit des porte-conteneurs à destination du monde entier.

Braconnage de 9 tortues vertes (*Chelonia mydas agassizii*, Annexe II)
Province de Pisco, Pérou
7 mai 2013
7 carapaces ont été trouvées sur la plage et 2 dans une décharge. Les tortues vertes sont chassées pour leur viande. Entre novembre 2009 et mars 2013, 600 carapaces de tortues de moins d'une semaine d'âge ont été découvertes ; des tortues vertes, des tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*, Annexe I), des tortues luth (*Dermochelys coriacea*, Annexe I) et des tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I). De nombreux restaurants mettraient de la tortue au menu.

Inculpation pour trafic de reptiles menacés
Mai 2013
Seattle, Etats-Unis
L'animalerie Seattle Reptiles dans l'Etat de Washington aux Etats-Unis en réseau avec 5 citoyens américains d'origine asiatique expédiait par Federal Express des boîtes de vêtements et de chaussures en Asie. En fait, il y avait à l'intérieur des tortues sau-

vages capturées à l'Est des Etats-Unis et protégées par la réglementation internationale. La plupart des boîtes avait pour destination Hong-kong. Certaines tortues à l'arrivée étaient mortes ou mutilées. M. Swanson expédiait aussi des lézards perlés dits « monstres de Gila » (*Heloderma suspectum*, Annexe II) endémiques de la côte sud-ouest des Etats-Unis et nord-ouest du Mexique. Le directeur de l'animalerie se faisait parfois payer en nature sauvage. Ses correspondants chinois lui envoyaient alors des tortues rares elles aussi protégées et capturées dans les milieux naturels, notamment des tortues-boîtes à front jaune, des héosémydes d'Arakan (*Heosemys depressa*, Annexe II) et des *Geoemyda spengleri* (Annexe II). M. Swanson et ses complices sont accusés de contrebande en bande organisée.

Saisie de 50 tortues étoilées de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II)
Kengeri, Etat du Bengalore, Inde
23 mai 2013
La saisie est intervenue près d'un arrêt de bus alors que le trafiquant attendait son client.

© deccanherald

Saisie de 50 tortues Émyde tricarénée ou Kachuga à dos en toit vivantes (*Pangshura tecta* – Annexe I) et de 2 tortues *Morenia petersi* (Annexe II)
Marché de Khilgaon, Dhaka, Bangladesh
27 mai 2013
La tortue de l'espèce *Morenia petersi* est entrée quelques semaines après cette saisie, le 12 juin 2013, dans l'Annexe II de la CITES. La décision a été motivée par la menace que représente le commerce international et les questions de ressemblance avec d'autres espèces déjà inscrites.

© Sauria

Saisie de 2.709 tortues des steppes (*Testudo horsfieldii*, Annexe II)
Région de l'Altaï, Russie
Mai 2013
Le conducteur de bus kazakh a été arrêté par les douanes russes. La valeur des tortues destinées au marché des animaux de compagnie est estimée à 50.000 US$. La tortue des steppes peut vivre jusqu'à 75 ans. Des testaments font état du sort précis à réserver à la tortue des steppes chérie.

Saisie de 6.500 œufs de tortues dans deux opérations (*Manouria impressa* ou *Manouria emys* ou *Indotestudo elongata*, Annexe II ou *Dermochelys coriacea*, Annexe I)
Sandakan, Etat de Sabah, Malaisie
30 et 31 mai 2013
Les œufs de tortue ont été découverts à bord de deux embarcations. La première, une station service flottante, a été abandonnée après une course poursuite par l'équipage qui s'est enfui dans la mangrove. Le deuxième était un go fast repéré par la police maritime à 7h du matin alors qu'il s'éloignait de la rivière Sungai Obar.

Braconnage et saisie de 74 œufs de tortues luth (*Dermochelys coriacea*, Annexe I)
Plage de Moín, Costa Rica
3 juin 2013
Les 2 personnes arrêtées possédaient une arme de calibre 38 et 4 cartouches. La saisie a eu lieu lors des patrouilles nocturnes qui surveillent les plages pour protéger les tortues des braconniers. Le même jour, 4 hommes dont un mineur ont été arrêtés alors qu'ils repéraient les emplacements des nids de tortues au volant de leur quad.
Quelques jours auparavant, Jairo Mora Sandoval, 26 ans, a été tué sur la Plage de Moín. Le biologiste effectuait une patrouille de surveillance des nids de tortues. Il s'agirait d'un acte de vengeance de la part de braconniers. La zone est aussi connue pour servir de lieu de transit pour les trafiquants de drogue. L'année dernière, 21 personnes ont été détenues pour des affaires liées au braconnage d'œufs de tortues.

Jairo Mora Sandoval
© Christine Figgener, Baulas y Negras Ostional

Saisie de 2.000 tortues aquatiques vivantes de l'espèce *Nilssonia gangetica*, Annexe I
Kalidindi, Andhra Pradesh, Inde
12 juin 2013
Les tortues pesaient entre 200g et 2kg. Elles ont été capturées dans des mares et autres points d'eau et regroupées dans 75 sacs de jute. Informés du transport imminent, les gardes forestiers se sont rendus sur place. Les braconniers s'étaient évaporés mais les tortues étaient là. Elles ont été relâchées dans le lac Kolleru, au sein du sanctuaire pour les oiseaux d'Atapaka. Le lac est reconnu zone humide d'importance internationale par la Convention RAMSAR depuis août 2002.

Braconnage de deux tortues marines (*Cheloniidae*, Annexe I)
Schœlcher, Région de la Martinique, France
26 juin 2013
Les tortues ont été prises par un trémail, filet maillant calé sur les fonds marins. L'une des tortues, pesant 80kg, est morte tandis que l'autre a pu être libérée. Informées de la capture par un témoignage, les autorités ont intercepté le bateau de pêche à l'aide d'une vedette des Affaires Maritimes. Il s'apprêtait à débarquer ses prises à Fort-de-France. Le 24 juin dernier, un filet trémail de 500 mètres avait été saisi dans un secteur où la pêche est interdite. Ce type de filet est particulièrement dangereux pour les tortues marines.

Saisie de 3 tortues de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II) et d'une tortue *Melanochelys trijuga*, Annexe II, vivantes.
Samadhikuppam, District de Cuddalore, Etat du Tamil Nadu, Inde
Juin 2013
Le groupe des 4 braconniers dont 2 ont été arrêtés, a été repéré par un bénévole de la Wildlife and Nature Conservation Trust. Les gardes ont cependant reproché à l'ONG de se mêler de ce qui ne la regarde pas « c'est à nous de faire de faire la police, c'est pas à vous ».

Saisie de 8.000 œufs de tortues (*Manouria impressa* ou *Manouria emys* ou *Indotestudo elongata*, Annexe II ou *Dermochelys coriacea*, Annexe I)
Sandakan, Etat de Sabah, Malaisie
27 juin 2013
Les œufs, étaient transportés dans 16 sacs à bord d'un bateau rapide et ils étaient destinés à la consommation en Malaisie. La cargaison viendrait des Philippines, d'Indonésie ou des Etats malais du Sabah et du Sarawak. L'équipage du bateau s'est enfui dans la mangrove à l'arrivée de la police.

Serpents et iguanes

Maticora bivirgata © Peter Engelen

Saisie de serpents vivants : 2 pythons réticulés (*Python reticulatus*, Annexe II), 2 pythons vert (*Morelia viridis*, Annexe II), 2 serpents corail (*Maticora bivirgata*), 4 écureuils volant.
Aéroport de Chennai, État du Tamil Nadu, Inde
17 avril 2013
Stupéfaction à l'aéroport de Chennai quand les fins limiers scrutant le débarquement des passagers voient dépasser d'un panier les têtes des petits pythons et serpents corail. Le trafiquant arrivait de Bangkok. Dans la malle de Mohammed Azarudin, il y avait aussi 4 écureuils et 2 rongeurs supposés servir de nourriture aux reptiles clandestins. Le conditionnement était fait dans l'état de l'art de la contrebande. Les pythons étaient dans des boîtes de plastique percées pour permettre le renouvellement de l'air, les serpents corail étaient transportés dans des boîtes en carton avec de l'herbe à l'intérieur. Les rongeurs étaient enroulés dans une boîte ronde. Les serpents avaient reçu une dose de sédatif pour garder leur calme pendant le vol. Toutes les parois étaient opacifiées pour éviter le repérage au scanner. La malle aurait dû selon les déclarations du passager contenir des herbes médicinales originaires de Thaïlande. Si le colis était arrivé à destination, il aurait touché la somme de 140€. Selon lui il s'agissait d'animaux porte-bonheur. Après avoir été présenté à un juge, il a été mis en détention préventive.

Saisie de 109 cobras royaux vivants (*Ophiophagus hannah*, Annexe II)
Hanoi et Hoang Mai District, Vietnam
19 avril 2013
53 spécimens vivants sont saisis à Hanoï dans un véhicule. Le chauffeur aurait touché 50 US$ pour les amener à une destination non révélée. 56 autres spécimens sont saisis à 50 km au sud d'Hanoi. La population de cobra royal a décliné au Vietnam de 80% en 10 ans. Les saisies interviennent peu après la publication par Wildlife Conservation Society d'un rapport sur la prolifération des ventes d'animaux protégés sur les sites Internet vietnamiens. Le cobra royal est recherché pour le cuir, la viande, les usages médicinaux et par les zoos privés ou publics.

Saisie de 120 iguanes, des iguanes verts (*Iguana spp*., Annexe II) et des iguanes rayés à pointe noire (*Ctenosaura similis*).
Route entre Chinandega et Managua, aux environs de León, Nicaragua
2 mai 2013
Les services de police de León découvrent dans une voiture 3 sacs bourrés d'iguanes. Ils étaient vraisemblablement destinés au marché de Managua. Les conditions de voyage étaient particulièrement difficiles : les animaux étaient entravés, les pattes et les queues étaient blessées. La saisie a lieu dans le cadre d'un plan de renforcement de la sécurité citoyenne sur les routes. La déléguée départementale du Ministère de l'Environnement et des ressources naturelles précise que les reptiles vont être examinés, soignés puis libérés dans une réserve naturelle. Elle rappelle que les auteurs de tels faits peuvent être traduits en justice et peuvent être condamnés à payer une amende.

Saisie d'environ 387 sacs en peau de serpents, de varans et de crocodiles
Aéroport de Los Angeles, Etats-Unis
6 mai 2013
98 sacs en python de Seba (*Python sebae*, Annexe II), 179 sacs en cobra (famille des *Elapidae*), 6 sacs en vipère (*Bitis gabonica*), 19 sacs en varan (*Varanus exanthematicus*, Annexe II), 85 sacs en crocodile nain africain (*Osteolaemus tetraspis*, Annexe I). Le tout était dans les bagages d'un ressortissant nigérian. « Ce n'est pas du Gucci, mais c'est fait avec des espèces très protégées » dit un haut responsable de la police des frontières.

© Daily Breeze - Brian Sumers

Saisie de 10 pythons vivants (*Python brongersmai* ou *Python curtus*, Annexe II)
Bermani Ilir, Sumatra, Indonésie
14 mai 2013
Les animaux ont pu être remis en liberté dans un biotope surveillé par l'Office des forêts.

Saisie de 4 pythons royaux (*Python regius*, Annexe II)
Goumois, région Franche-Comté, France
Mai 2013
Les serpents étaient dans des boîtes en polystyrène dans le coffre de la voiture d'un couple français. Les douaniers pensent que les spécimens étaient destinés à la vente en Suisse. Le python royal vit en Afrique de l'Ouest. Sa longueur moyenne est de 1,20 m. Quelques mois auparavant, un citoyen allemand avait été surpris à la frontière suisse avec dans son van 1 python royal, 2 boas constricteur et 4 geckos. Son amende s'était élevée à 1.200 Francs suisses (970€).

© Douanes suisses

Saisie de 30 animaux, python royal (*Python regius*, Annexe II), loris (*Nycticebus spp*, Annexe I), tortue étoilée de l'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II), marmouset.
Singapour
3 juin 2013
Dans un appartement social à Singapour, l'Agri Food and Veterinary Authority (AVA) a découvert un zoo avec des tortues étoilées, des pythons royaux, des marmousets et des loris. A Singapour, il est interdit de détenir de tels spécimens en tant qu'animaux de compagnie. L'AVA demande à toute personne ayant connaissance d'activités illégales relatives à la faune sauvage de prendre contact au 6325 7625. Toutes les informations resteront confidentielles.

Saisie de 4.100kg de cobras (famille *Elapidae*) et de 2.200kg de serpents *Enhydris chinensis* (mud snake).
Dongxing, Région Autonome de Guangxi Zhuang, Chine
15 juin 2013
La saisie a eu lieu à bord d'un camion. Il se dirigeait vers Hong-Kong. Les animaux étaient répartis dans 160 boîtes et la plupart étaient vivants. L'espèce de cobra n'est pas précisée. Le cobra à monocle *Naja kaouthia* qui vit notamment en Chine est inscrit en Annexe II. En Inde, l'espèce sœur du *Enhydris chinensis* est protégée au niveau national.

Saisie d'un boa constricteur (*Boa constrictor*, Annexe I)
Etat du Chiapas, Mexique
Juin 2013
Les pompiers de Tuxla Gutiérrez libèrent un boa constricteur de 1,30 mètre de long. En bonne santé, il est relâché dans son milieu naturel.

Pangolins et tatous

Les 8 espèces de pangolin Manis spp. (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

© Michigan Science Art

Saisie de 30 kg d'écailles de pangolin
Aéroport de Roissy, Paris, France
Début avril 2013
1kg d'écailles correspondrait à 3 à 4 animaux. Cette saisie représente donc une centaine de pangolins. Elle est la première d'une série de 3 saisies parisiennes.

Saisie de 18,5 kg d'écailles de pangolin
Aéroport de Roissy, Paris, France
Avril 2013
Deuxième saisie parisienne au mois d'avril.

Saisie de 10.000kg de pangolin congelé (environ 2.000 spécimens)
Tubbataha National Marine Park, île de Palawan, Philippines
13 avril 2013
Le bateau de pêche s'est échoué sur un récif corallien en plein cœur d'une aire marine protégée et désignée comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Il s'est avéré que le navire de pêche transportait 10 tonnes du mammifère terrestre, sous forme de viande congelée, et qui plus est débarrassée de ses écailles. L'origine de la cargaison est inconnue. Une espèce endémique est installée sur l'île de Palawan. Le propriétaire du *Min Long Yu* n'est pas identifié. Les marins-chasseurs risquent une peine de 12 ans de prison et une amende de 300.000 €. Des dommages et intérêts seront également réclamés pour la destruction du récif corallien sur une superficie de 2.300 m2.

Deux mois plus tard, on apprend que le gouvernement philippin exerce des pressions sur le procureur de Palawan pour que soient libérés sous caution et reconduits en Chine les 12 hommes d'équipage inculpés de braconnage, de tentative de corruption et de détention illégale d'espèces animales protégées.

Le *Min Long Yu* © Philippines Coast Guard

Saisie de 11kg d'écailles de pangolin
Kanpur, Inde
20 avril 2013
La valeur est estimée à 2.000-2.500 US$. Le suspect est arrêté près de la gare de Kanpur. Il appartiendrait à un réseau international de braconniers et de trafiquants.

Saisie de 23 pangolins (*Manis culionensis* /Palawan pangolin Annexe II).
Ouest de l'île de Palawan, Philippines
22 avril 2013
Quelques jours après la première saisie à bord d'un bateau de pêche chinois, 23 pangolins – 22 vivants et un mort – sont découverts à bord du *Maria Lydia*, petite vedette mixte transportant du fret et des passagers. Cette deuxième saisie confirme l'existence d'un trafic de pangolins à partir de l'île de Palawan. La *Maria Lydia* se rendait à Manille.

Le *Maria Lydia* © ChromePropeller - Philippines Ship Spotters Society

Saisie de 51 kg d'écailles de pangolin
Aéroport de Roissy, Paris, France
26 avril 2013
Troisième saisie parisienne du mois d'avril. La valeur totale des trois saisies est estimée par les Douanes Françaises à 75.000 €. Elles correspondent à environ 350 animaux.

Saisie de 80 kg d'écailles de pangolin
Limbe, Cameroun
26 avril 2013
Le ressortissant chinois et ses deux acolytes camerounais comptaient rejoindre par mer le Nigéria voisin sur une petite ligne régulière. Les écailles de pangolin qui étaient enregistrées en bagages accompagnés et réparties dans des sacs auraient ensuite continué par mer pour un plus grand voyage. Destination finale la Chine. Les écailles auraient été achetées à Yaoundé 8 US$ le kg. Le ressortissant chinois a tenté de corrompre les gardes assermentés avec 1.000US$, sans succès.

© Ofir Drori/LAGA

Saisie de 12 tatous morts (*Dasypodidae*, Annexe I, II, ou III) et 5 fusils
San Martin, Mendoza, Argentine
28 avril 2013
Les autorités environnementales de Mendoza ont saisi grâce à une alerte donnée par un voisin, 12 tatous morts dans une maison de la ville de San Martin. Ils étaient condimentés et prêts à être mis au four pour être consommés par 12 invités. Trois personnes sont mises en cause, elles possédaient illégalement 5 fusils.

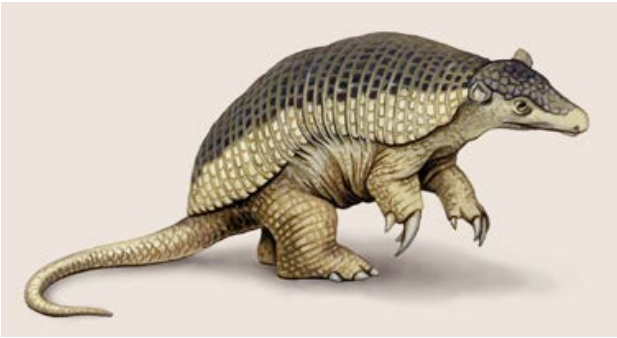

© Michigan Science Art

Saisie de 9 kg d'écailles de pangolin
Tatopani, Népal
6 mai 2013
5 personnes d'origine népalaise ont été arrêtées à bord d'un bus. Les écailles étaient accrochées à leurs jambes. Le bus empruntait « l'autoroute » Araniko, une voie de passage vers la Chine où les saisies de devises étrangères et d'animaux sauvages ne sont pas rares. Mais c'est la première fois selon la police népalaise qu'une telle découverte est réalisée à l'intérieur d'un bus. 172 kg d'écailles de pangolin ont déjà été saisis par le passé sur « l'autoroute » Araniko. Les suspects transportaient aussi des devises étrangères.

© Nepal Republic Media

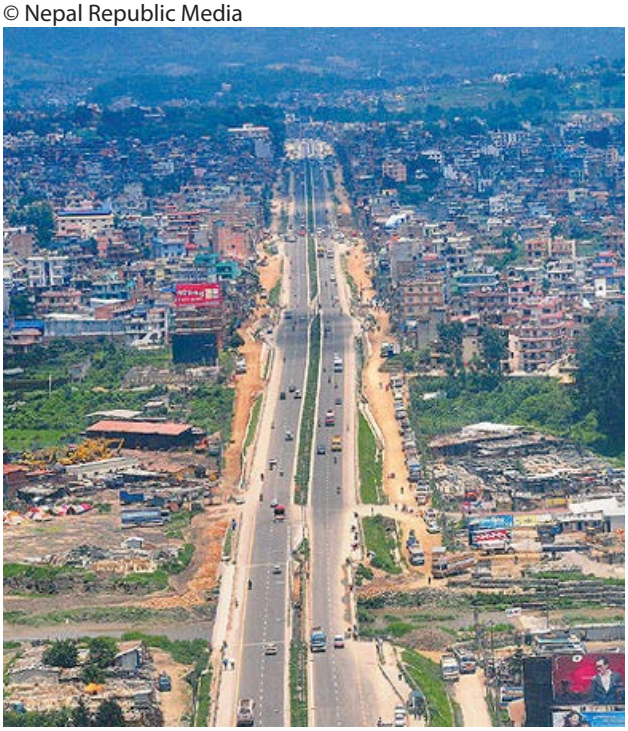

Araniko highway - © The Kathmandu Post

Saisie de 89 pangolins vivants
District de Chana, province de Songkhla, Thaïlande
17 mai 2013
Les pangolins ont été récupérés dans un pick-up, le conducteur s'est enfui. Ils étaient en cours de livraison à Bangkok pour être envoyés dans un pays tiers.

Saisie de 189 peaux écaillées de pangolins et 248 becs de calao.
17 mai 2013.
Djakarta – Indonésie.

4 ressortissants chinois ont été arrêtés pour avoir tenté d'exporter frauduleusement ces parties d'animaux qui devaient être utilisées à des fins médicinales. Les calaos sont en voie d'extinction à cause de la chasse et de la déforestation. Les trafiquants étaient en liaison avec des braconniers sur l'île de Bornéo.

Saisie de 80kg d'écailles de pangolin
Fuklingkot VDC, district de Sindhupalchok, Népal
18 mai 2013
Les écailles étaient cachées dans des sacs. Les trafiquants savent que la voie express Araniko est contrôlée. Maintenant, ils montent dans les bus qui passent par les villages. Au Népal, les pangolins sont observés jusqu'à 3.000 mètres d'altitude et les trafiquants sont passibles de 15 ans de prison et/ou de 50.000 à 100.00 roupies d'amende (600 à 1.300 €).

RÉCIDIVE

Saisie d'un pangolin et d'une tortue
Mirijjawila, Hambantota, Sri Lanka
26 mai 2013
Le ressortissant chinois, propriétaire d'un restaurant voulait cuisiner les animaux pour ses compatriotes du port de Hambantota. Il a été condamné à payer 300.000 roupies d'amende (2.372 US$). C'est un récidiviste. En mars, il avait déjà été condamné pour contrebande de viande de crocodile, de pangolin et de tortue.

Vue d'artiste du nouveau Port de Hambantota.
© Hambantota Port.

Saisie de 26 pangolins
Bermani Ilir, Sumatra, Indonésie
14 mai 2013
Les pangolins mal en point ont été relâchés dans un biotope surveillé par l'Office des Forêts.

Saisie de 16 pangolins vivants (120kg)
Taman Sinaran, Etat de Selangor, Malaisie
9 juin 2013
Les autorités ont intercepté un couple alors qu'il tentait de fuir en voiture. Les 16 pangolins étaient cachés dans le coffre du véhicule. Le couple, originaire de Batu Pahat (Johor), les avait achetés à 800km de là, à Kuala Kangsar. Vendus 83 US$ au kg, ils auraient fini dans les restaurants de Kota Baru dans le Kelantan. Les animaux ont été confiés au National Parks and Wildlife Department.

Saisie de 45kg d'écailles de pangolin
Katmandou, Népal
10 juin 2013
La famille indienne de 5 personnes était venue dans un camion transportant des buffles pour vendre des pacotilles au Népal. Elles avaient passé la frontière avec les 45 kg d'écailles de pangolin collectées en Inde.

Saisie de 289 animaux morts dont 12 pangolins, 190 écureuils, 8 mangoustes (famille *Herpestidae*), 14 écureuils volants, 59 athérures (*Atherurus africanus*).
Agboville, Région Agnéby-Tiassa, Côte d'Ivoire
14 juin 2013
Les animaux saisis étaient cachés dans des sacs de riz de 50kg. Il s'agit de la prise la plus importante depuis plusieurs années. L'athérure africain est une espèce de porc-épic couramment consommée. Elle n'est pas inscrite à la CITES.

Condamnation de 6 personnes à 1 an de prison et près de 2.750 € chacun d'amende pour possession illégale de pangolins
Alor Setar, Etat du Kedah, Malaisie
26 juin 2013
Les pangolins vivants avaient été saisis le 22 septembre 2012, à bord de 2 véhicules, à l'intérieur de sacs en plastique bleu. Les véhicules étaient à proximité d'une plantation d'hévéa près de Changlun, Etat du Kedah (nord-ouest de la Malaisie). Les 6 inculpés ont été condamnés à 1 an de prison plus une amende de 2.750 € éventuellement convertible en 15 mois de prison supplémentaire. Cependant, ils ont été libérés sous caution de 1.900 € en attendant l'appel.

Cours du Pangolin

Ecailles
227 US$/kg (Inde)
175-500 US$/kg (Vietnam et Chine)
950 US$/kg (France)

Viande
110 – 228 US$/kg (Malaisie)

Pangolin entier
108-163 US$ (Pakistan)
160-244 US$ (Inde)
83 US$ (Malaisie)
2.000 US$ max (Vietnam et Chine)

Pangolin : la disparition d'un sans-grade

« Pas si sûr que les enfants qui naissent aujourd'hui auront la chance de voir un pangolin ». Les propos d'un journaliste ivoirien sentent le bon sens.

Les pangolins sont d'étranges mammifères. Ils ressemblent à des reptiles. Avec leur blindage d'écailles, ils ressemblent aussi à des pommes de pins. Le ventre en est dépourvu. La plus grande espèce peut atteindre 1,5 m de long. Dans le deuxième trimestre 2013, les saisies par les douanes mondiales correspondent à environ 3.600 spécimens. En se référant au barème d'Interpol selon lequel 90% de la contrebande mondiale passerait à travers les mailles des filets de contrôle, c'est 36.000 pangolins qui auraient été illégalement mis sur le marché par la criminalité environnementale en 3 mois. Cette estimation est minimale. Elle ne tient pas compte des saisies imprécises ou non révélées, ni des pangolins consommés illégalement sur les marchés intérieurs.

Les 8 espèces africaines et asiatiques sont en Annexe II de la CITES.

Les pangolins sont solitaires. Ils vivent dans les forêts tropicales, les savanes ou les prairies. Certaines espèces sont terrestres, d'autres arboricoles. Les pangolins sont des bons nageurs. Ils se déplacent principalement la nuit. Déforestation et braconnage : les populations sont en déclin. Les braconniers disent avoir de plus en plus de mal à en trouver surtout en Asie. La femelle a un petit chaque année, deux exceptionnellement. Les écailles durcissent deux jours après la naissance. La mère porte son petit sur la base de sa queue.

Insectivores, les pangolins contribuent au contrôle des populations de termites et de fourmis. Un pangolin adulte attrape avec sa langue protractile couverte d'une salive gluante 80 millions d'insectes par an. Lorsqu'il se sent menacé, l'animal se met en boule et ses écailles coupantes et pinçantes dissuadent les prédateurs, sauf les félins. Les braconniers n'ont qu'à « ramasser » les pangolins. Parfois ils les enfument ou les chassent à l'aide de chiens.

En Afrique, les pangolins sont braconnés pour leur viande et leurs parties sont utilisées dans la médecine traditionnelle pour guérir des maux aussi divers que l'impuissance ou les morsures de serpents. En Asie et particulièrement en Chine, toutes les parties de l'animal sont utilisées. Les écailles entières ou en poudre, le sang et les fœtus sont recommandés par la médecine traditionnelle qui leur attribue des effets anti-inflammatoire et favorables à la lactation, aux menstruations et à la guérison des pathologies de la rate. La chair des adultes et des fœtus est considérée comme un mets délicat. Le cuir est employé pour confectionner des chaussures. Enfin, les pangolins sont naturalisés à des fins décoratives. Les pangolins résistent à l'élevage. Ils survivent difficilement en captivité en raison de leur régime alimentaire spécifique.

Durant des siècles, la chasse locale a suffi à alimenter le marché asiatique. Le commerce international s'est développé dans les années 1980. A partir de 1995, la demande asiatique a largement dépassé l'offre et les prix se sont envolés. Pour satisfaire la demande, les trafiquants asiatiques se tournent vers l'Afrique. Les écailles de pangolins saisies en France avaient pour origine le Cameroun et pour destination le Vietnam.

La saisie la plus volumineuse du trimestre, 10 tonnes, a été faite fortuitement aux Philippines suite à l'échouage d'un navire de pêche chinois. Une précédente saisie de 16 tonnes avait eu lieu à bord d'un porte-conteneurs, au Vietnam en 2008. Dans ces deux cas, les pangolins étaient déclarés comme poissons frais. L'imagination de la filière est sans borne. A l'aéroport de Roissy-en-France, des écailles de pangolins ont déjà été trouvées dans des boîtes de corn flakes ou des sacs de croquettes pour chien.

Habit de guerre en écailles de pangolin offert au roi Georges III par le gouverneur général britannique des Indes en 1820.
© Royal Armouries-Leeds

Caïmans

Caïman Yacaré © Francisco Severo Neto

Saisie de 5.000 jeunes caïmans en vie et 500 peaux de caïmans (*Caiman yacare*, Annexe II)
Province de Santa Cruz, Bolivie (frontière Brésil et Paraguay)
20 avril 2013

Les peaux saisies ont une valeur totale de 18.000 US$. Elles étaient destinées au marché de la chaussure au Brésil. Les jeunes caïmans seront réintroduits dans leur milieu naturel. Devaient-ils alimenter un élevage autorisé qui blanchit des caïmans sauvages ? Les experts de la CITES évoquent en effet la piste d'une vaste opération de blanchiment effectuée par la société Crocoland spécialisée dans l'élevage et opérant dans le cadre légal des quotas attribués par le programme national bolivien du caïman (2.000 animaux). Selon la CITES, les 5.000 caïmans provenaient de la chasse illégale dans les Terres Communautaires d'Origine indigène Guarayos et Cirpas près de San Matias. Retirés de leur milieu naturel les caïmans étaient transportés jusqu'à l'élevage pour y être mélangés aux caïmans nés en captivité. Les soupçons convergent donc vers la société Crocoland qui est la seule à détenir les autorisations permettant de transporter des caïmans vivants dans la région. Crocoland exporte plus de 80% de sa production de peaux et cuirs pour des marques prestigieuses à destination des Etats Unis, du Mexique et de l'Union Européenne, avec en première position l'Espagne et la France. Dans la région de Béni un nouvel atelier de confection de ceintures est en projet pour répondre à la demande croissante.

Les petits caïmans vivants © El Día

© El Día

Saisie d'un caïman yacare mort (Caiman yacare, Annexe II) et d'armes
Alegrete, Brésil
28 mai 2013

Deux hommes ont été arrêtés à Alegrete au Brésil pour braconnage. Ils ont été libérés après le paiement d'une amende dont le montant n'a pas été précisé. Ils avaient en leur possession un caïman yacare mort ainsi que 2 fusils.

Primates

Condamnation 8 mois de prison pour le braconnage de 20 orangs-outans (*Pongo pygmaeus*, Annexe I)
East Kalimantan, Indonésie
17 avril 2013

© Bruno Congar, Robin des Bois

4 citoyens malais sont condamnés à 8 mois de prison pour avoir commandité et réalisé le massacre de 20 orangs-outangs. Ceux-ci ont été refoulés d'une plantation de palmiers à huile, soumis à des tirs de fusil de chasse, laissés pour morts et pour certains dévorés par des chiens errants. Malgré l'illégalité et la barbarie de cette tuerie, les gestionnaires de la palmeraie et les exécutants sont seulement condamnés à 8 mois de prison alors que le chef d'inculpation d'abattage d'un seul animal en

voie d'extinction prévoit une peine maximale de 5 ans. Les deux commanditaires avaient promis un million de roupies (78 €) à leurs deux hommes de main pour chaque orang-outan tué. Ceux-ci avaient pris des photos pour prouver l'efficacité de leur travail. Les premiers ont été condamnés en outre à une amende de 30 millions de roupies chacun (2.360 €), les seconds à une amende de 20 millions chacun (1.573 €). La palmeraie appartient à la compagnie Khaleda Agroprima Malindo, créée en 2008 et basée en Indonésie. C'est une filiale de la Metro Kajang Holdings Bhd - MKH Berhad – impliquée dans l'investissement immobilier ainsi que dans la fabrication de meubles. Le groupe dispose de 15.943 hectares de terres dans l'East Kalimantan.

Saisie d'espèces protégées notamment de crânes d'orangs-outans (*Pongo abelii* et *Pongo pygmaeus*, Annexe I)
Sydney, Australie
19 avril 2013
Dans le cadre de l'opération Bonaparte menée par plusieurs administrations australiennes et la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, un instituteur âgé de 43 ans, John Kolettas, a été interpelé et inculpé pour détention illégale d'animaux ou de parties d'animaux d'espèces protégées parmi lesquelles 11 crânes d'orangs-outans et 25 autres crânes de singes, de lynx, d'ours et de tigre. Des dents et des peaux d'espèces protégées et des plumes d'oiseaux du Paradis (*Paradisaeidae*, certaines espèces inscrites à l'Annexe II) ont aussi été saisies.

Saisie de 3 lémuriens, famille *Lemuridae*, Annexe I
Wenling, Province de Zhejiang, Chine
4 juin 2013
Les 2 suspects s'exprimaient sur WeChat, une plateforme de communication par téléphone mobile pour offrir à la vente des lémuriens. 3 d'entre eux ont été retrouvés dans une malle.

© Jia Ce/Asianewsphoto China Daily

Saisie d'un macaque empaillé (*Macaca spp*. Annexe II)
Los Angeles, Etats-Unis
10 mai 2013
Naturalisée, destinée à un usage scientifique ou de décoration, la sinistre dépouille partie d'Indonésie était déclarée comme cadeau à destination de la Floride.

© Dharani Prakash

Condamnation de 2 braconniers à 8 mois de prison ferme et de 2 commanditaires à 6 mois ferme.
Parc National d'Ivindo, Gabon
10 mai 2013
Le 21 avril 2013 les deux braconniers ont été arrêtés alors qu'ils venaient de tuer un singe mandrill (*Mandrillus sphinx*, Annexe I), un potamochère et une antilope. Ils avaient également un fusil, une carabine, des munitions et une hache pour arracher les défenses. Créé en 2002, le Parc National d'Ivindo couvre 3.000 km2. En 2009, 48 gorilles et 1.000 éléphants de forêt y auraient été dénombrés.

Saisie de 4 cercopithèques à nez blanc (*Cercopithecus petaurista*, Annexe II) d'un mandrill et d'écailles de pangolins.
Nkoltang, Gabon
22 mai 2013
Les animaux étaient morts. Il n'est pas précisé si le mandrill est un *Mandrillus sphinx* (Annexe I) ou un *Mandrillus leucophaeus* (Annexe I). L'événement a eu lieu sur la nationale I. Les chiens renifleurs qui renforcent depuis peu la gendarmerie nationale auraient activement participé aux découvertes.

Saisie d'un sapajou brun (*Cebus olivaceus*, Annexe II)
Facatativá, Colombie
Juin 2013
La saisie a lieu suite à des informations récoltées auprès de la communauté. Le singe était maintenu en captivité dans des conditions précaires. On lui avait coupé une partie de sa queue. Il a été emmené dans un centre de réhabilitation où des spécialistes s'occuperont de lui.

© rodrigoavilatv

Vigognes et guanacos

Braconnage de 356 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe II)
Région de Apurímac, Pérou
10 avril 2013
105 carcasses sont découvertes à Rafael Pampa. Le reste est éparpillé dans plusieurs localités de la région d'Apurímac. Une habitante de Cotaruse, Apurímac, demande au président de la République de trouver et capturer les auteurs de ces tueries. Elle ajoute que seuls des hommes armés soutenus par un hélicoptère peuvent prévenir ces massacres. On estime que la laine de ces 356 vigognes vaut sur le marché international environ 120.000 US$.

© Liz Castro

1.700 € l'étole en laine de vigogne en Suisse

Saisie d'un guanaco mort (*Lama guanicoe*, Annexe II) et d'arme à feu
Route 141 entre les provinces de la Rioja y San Juan, Argentine
24 avril 2013
Après avoir eu un accident sur la route Nationale 141, le conducteur est soumis à un contrôle d'alcoolémie et les forces de l'ordre retrouvent dans son véhicule une carcasse de guanaco, des fusils, un réflecteur et une lampe. Il était accompagné de 2 comparses.

Félins

Le tigre (*Panthera tigris*), le léopard (*Panthera pardus*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I.

Total des saisies du trimestre
33 peaux de tigre et léopard

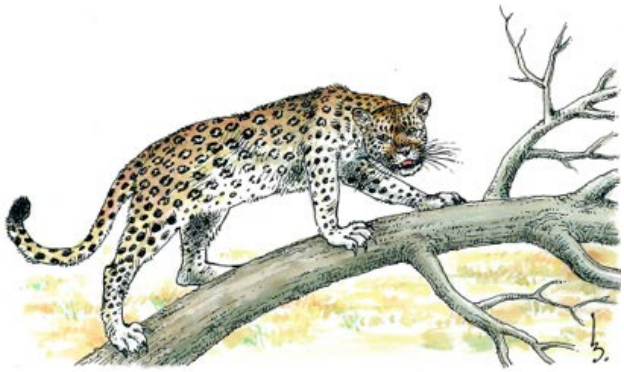

© Bruno Congar, Robin des Bois

Saisie d'une peau de léopard
Pune, Etat de Maharashtra, Inde
14 avril 2013
La peau de léopard était dans un sac noir. Elle mesurait 2m30 de long et 45 cm de large. Le propriétaire du sac, un jeune homme de 22 ans de nationalité indienne, a mis en cause un complice qui est recherché. Le flagrant délit a eu lieu à Pune, à l'est de Bombay. L'inspectrice de police Geeta Bagawade enquête pour savoir qui a tué le léopard, où, et pour quel acquéreur. La valeur est estimée à 900.000 roupies indiennes (12.660 €).

Saisie d'une peau de tigre et de griffes
Bevinakuppe, Pandavapura, Etat de Karnataka. Inde
11 avril 2013
Les 2 individus de 38 et 51 ans ont été arrêtés sur renseignements, en possession d'une peau de tigre et de 10 griffes. La peau de tigre était préparée et apprêtée. « C'est du travail de professionnel» d'après le responsable local des forces de police. L'animal protégé et rarissime pourrait avoir été tué dans les forêts d'Heggadadevanakote.

Saisie d'une peau de léopard
Nainital district, Etat de l'Uttarakhand, Inde
24 avril 2013
Une peau de léopard est découverte à bord d'une voiture à l'occasion d'un contrôle de routine. Les 4 passagers sont gardés à vue.

Saisie d'une peau de léopard
Katmandou, Népal
27 avril 2013
Un citoyen indien résidant dans l'Uttar Pradesh est arrêté en possession d'une peau de léopard de 3 m de long.

Saisie d'une peau de léopard
Panvel, Etat du Maharashtra, Inde
2 mai 2013
Les suspects essayaient de vendre la peau de léopard longue de 2,50 mètres pour 500.000 roupies (7.050 €). L'une des personnes arrêtées est chômeur, l'autre est employée dans l'éducation nationale.

Saisie de 2,5kg d'os de tigre
Kanha National Park, Etat du Madhya Pradesh, Inde
9 mai 2013
Les 6 suspects ramassaient du bois de chauffage dans la forêt du parc national de Kanha. Ils disent avoir découvert par hasard la dépouille d'un tigre et avoir ramassé les os sur place dont un fragment de la mâchoire supérieure. La pelisse du tigre et ses griffes restent introuvables. Il y aurait une soixantaine de tigres dans la forêt.

Saisie d'un jeune ocelot vivant
Etat d'Aragua, Vénézuela
8 mai 2013 (environ)
Capturé dans son milieu naturel 15 jours auparavant, le jeune ocelot de moins de 6 mois a été récupéré par une brigade spéciale dans le cadre d'une perquisition. Il a été ensuite pris en charge par un zoo de Caracas dans l'attente d'une éventuelle remise en liberté. Les motivations de cette capture ne sont pas explicitées. Les hypothèses d'élevage pour vendre à terme la fourrure ou revendre l'animal vivant à un zoo sont plausibles. L'aire de répartition de l'ocelot aussi appelé léopard nain s'étend sur 21 pays du continent américain.

© bluechannel24

Saisie de 3 peaux de léopard
Shyampur, Etat de l'Uttarakhand, Inde
9 mai 2013
2 suspects ont été arrêtés par la police qui agissait sur renseignements.

Braconnage d'un tigre
Forêt de Titimathi, Virajpet, Etat de Karnataka, Inde
25 mai 2013
C'est le 4ème cas de tigre empoisonné depuis le début de l'année dans l'Etat de Karnataka. Un homme de 60 ans membre d'un clan local a été appréhendé. Il a conduit les policiers sur les lieux du braconnage où il a déterré divers trophées de tigres. Un sac d'os et d'ongles a été saisi à son domicile.

Saisie de 6 peaux de tigres, 45 kg d'os de tigres, 9 dents de tigres, 35 kg d'écailles de pangolins et du musc de cerf porte-musc (*Moschus saturatus, Moschus leucogaster* ou *Moschus cupreus* Annexe I).
Sunsera, district de Darchula, Népal
31 mai 2013
Une bande d'environ 15 braconniers ont ouvert le feu sur une patrouille de police. 3 porteurs ont été arrêtés. Un autre a été blessé dans l'échauffourée. Les derniers ont pris la fuite. Les trafiquants venaient du nord de l'Inde et se rendaient au Tibet en passant par le Népal. Ils étaient payés 167 US$ chacun pour transporter la marchandise. Le butin était caché dans une grotte.

Braconnage d'un tigre du Bengale (*Panthera tigris ssp. tigris*, Annexe I)
Ghatang, Etat de Maharashtra, Inde
Mai 2013
Au centre de l'Inde se joue la tragédie du tigre. Les acteurs principaux appartiendraient à la communauté Baheliya spécialisée dans la chasse et la capture des animaux. Après avoir pris un ours et peut être un léopard, le même piège s'est refermé sur un tigre de la forêt de Melghat. En se rendant sur place avec 2 braconniers gardés à vue, les enquêteurs ont trouvé des vestiges du tigre. Une reconstitution des agissements de la bande organisée prouve qu'elle a braconné au moins 9 tigres en 2 mois. L'identité de 16 braconniers est aujourd'hui connue des services de police et de la justice. Début avril les chasseurs de tigre principalement originaires de 4 villages se sont réunis pour se repartir les territoires de tigres à prospecter. La peau d'un tigre se vendrait en bout de chaîne 35.000 US$ et la principale filière d'exportation rejoint la Chine par le Népal et le Tibet.

Saisie d'une peau de léopard et parties de l'animal
Gaindakot, District de Nawalparasi, Népal
4 juin 2013
Les 4 hommes ont été entendus par la police. Le leader du groupe a été arrêté en train d'essayer de vendre la peau du léopard. Il a prétendu avoir tiré sur le fauve par représailles. « Le léopard ne se gênait pas pour tuer mes chèvres ». Par la suite, il a reçu la visite d'un inconnu qui lui a proposé d'acheter la peau. Les 3 autres suspects étaient des comparses employés comme porteurs et coursiers. Le principal intéressé risque 10 ans de prison et/ou une amende de 40.000 à 70.000 roupies soit de 320 à 570 €.

VOL DE SAISIE.

14 peaux de tigres, de léopards, de 40kg d'écailles de pangolins et des parties de cerfs porte-musc.
Kalakate, Région de développement Moyen-Ouest, Népal
16 juin 2013 (environ)
Les parties d'animaux ont mystérieusement disparu d'un pick-up officiel du Darchula District Forest Office. Le chauffeur et un garde assermenté étaient à bord quand le vol a eu lieu. « Les mesures de sécurité pendant le convoyage étaient insuffisantes

compte tenu de la valeur de la saisie » constate un officier de police. Il semble que le pick-up officiel du Darchula District se rendait à Katmandou pour y apporter en lieu sûr les saisies notamment effectuées le 31 mai 2013 à la frontière entre le Népal et le Tibet. Une partie de la saisie volée a été par la suite redécouverte à proximité.

Braconnage d'un jaguar
Brésil
18 juin 2013
La police a cru identifier un jeune homme qui avait posté une photo de lui à côté de la dépouille d'un jaguar et d'un fusil calibre 22 sur Facebook. Après enquête, le propriétaire de l'ordinateur identifié n'était pas le tueur du jaguar. Celui-ci était parti en voyage. Le premier risque d'être condamné pour complicité et le braconnier à une peine de prison allant de 6 mois à un an et demi.

Saisie de deux peaux de léopard
District de Mayurbhanj, Etat d'Odisha, Inde
27 juin 2013
Deux hommes, résidant dans l'Etat d'Odisha, ont été surpris alors qu'ils transportaient les peaux de léopard dans un sac en direction de Sainkula. Les peaux mesurent 175cm de long sur 45cm de large pour la première, 152cm de long sur 36cm de large pour la seconde. Les léopards auraient été être braconnés dans le parc national de Similipal, situé dans le même Etat. Le parc, avec une superficie de 2.750km2 abrite notamment des tigres, des éléphants, des mainates religieux, 84 espèces d'orchidées. Similipal fait de plus parti du réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO.

Saisie d'une peau de léopard
District de Pithoragarh, Etat d'Uttarakhand, Inde
28 juin 2013
Une personne a été arrêtée.

Saisie d'une peau de léopard
District de Pithoragarh, Etat d'Uttarakhand, Inde
30 juin 2013
Deux personnes ont été arrêtées.

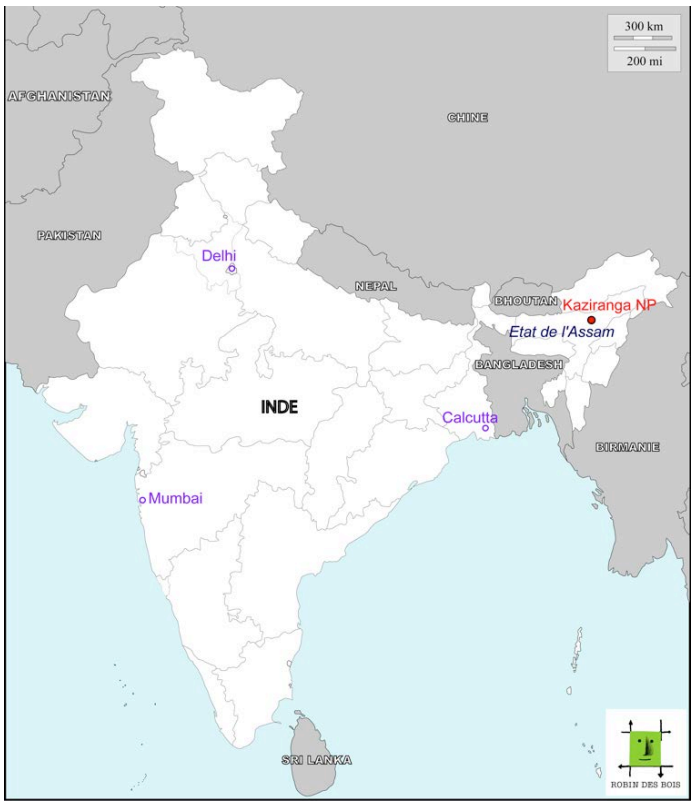

Le parc national de Kaziranga

Le parc national de Kaziranga dans l'Etat d'Assam s'étend sur 430 km2 de forêts ouvertes et de prairies, « les prairies pour éléphants » traversées par des petites rivières et des ruisseaux. Au Nord-Est de l'Inde, il est dominé par les sommets de l'Himalaya. Le parc a été déclaré en 1908 réserve officielle pour les mammifères. Il se distingue par la présence de 35 espèces de mammifères dont 15 sont protégées au niveau national et international. Kaziranga abrite des gibbons hoolock, des ours lippus, des gaurs et la plus belle population de tigres du Bengale du sous-continent indien. Au début du 20ème siècle, le rhinocéros unicorne faisait l'objet d'une chasse abusive et la population résiduelle de Kaziranga ne dépassait pas deux à trois douzaines d'individus. Elle est aujourd'hui reconstituée et son principal ennemi est désormais la chasse illégale en vue de négocier à prix d'or la corne. Au moins 25 rhinocéros ont été tués par balles l'année dernière. D'autres ont pu être empoisonnés. Chaque année, une dizaine de braconniers sont tués par les gardes du parc qui ne sont pas non plus épargnés. Kaziranga est un écosystème avec 450 espèces d'oiseaux dont un tiers sont migratrices comme le pélican à bec tacheté et le héron impérial et avec des myriades de papillons, de reptiles, d'amphibiens et de poissons. Plusieurs barrières et clôtures successives ont été érigées pour limiter les intrusions des hommes et les excursions des animaux. Kaziranga est devenu parc national en 1969 et a été inscrit en 1985 au patrimoine mondial de l'humanité sous la tutelle de l'UNESCO. Un dernier effort est intervenu en 2002 avec la loi indienne sur la protection de la biodiversité. La pêche, la chasse et le pacage du bétail sont interdits.

Le parc de Kaziranga s'étend dans le lit majeur du Brahmapoutre et par conséquent peut être entièrement inondé pendant 5 à 10 jours par an. La conservation des prairies alluvionnaires du fleuve Brahmapoutre a commencé dès 1900. Le secteur n'est pas habitable et il est menacé par l'érosion. Certains préconisent l'intégration au parc d'une section du Brahmapoutre et de ses rives, ce qui multiplierait par dix la superficie du parc. Le fleuve est un habitat pour l'espèce des dauphins du Gange (Platanista gangetica) qui est tout à la fois menacée par les barrages, les rejets industriels, les prises de pêche accidentelles. La viande et l'huile sont utilisées comme appât.

L'avenir est semé d'embûches pour les nombreuses espèces vulnérables du parc. Déjà en 1988, la saison des inondations aggravée par des lâchers de barrage avait noyé plus de 1.200 animaux. En 2012, les inondations ont à nouveau été meurtrières, emportant des centaines de cerfs appartenant à 4 espèces, des blaireaux à gorge blanche, des chacals, un éléphant, 23 rhinocéros. Des digues de terres ont été levées à l'intérieur du parc et une extension de 32 km2 de terre non inondable au Sud est envisagée. Cependant, l'accès à ces terrains hors d'eau est aussi disputé par les activités humaines et logistiques. L'autoroute 37 en bloque l'accès. La traversée est à la fois dangereuse pour les animaux et pour les véhicules. C'est aussi une aubaine pour les braconniers.

184 villages cernent le parc Kaziranga. La cohabitation paisible entre les hommes et la faune a du mal à s'établir. Dans la zone périphérique du parc, les troupeaux d'éléphants peuvent piétiner les parcelles agricoles. Les villageois mécontents du manque de compensation financière en arrivent pour certains à empoisonner les tigres et les éléphants. Pour la première fois en juin de cette année, un village a été déplacé. Il était situé en plein milieu d'un corridor à éléphants reliant le parc aux collines voisines. Des troupeaux domestiques continuent à pâturer dans le parc menaçant les buffles sauvages d'épizootie et d'hybridation. Depuis 1990, les populations de vautours à long bec et de vautours chaugoun ont été décimées. Le bétail est traité massivement au Diclofénac et aux vermifuges. Les vautours ont été intoxiqués par la consommation des charognes.

On le voit, la vie d'un parc national comme celui de Kaziranga n'est pas un long fleuve tranquille. On peut toujours trouver à redire aux actions d'un Etat pour protéger sa biodiversité ordinaire et extraordinaire. Cependant, considérés depuis la France où les gouvernements hésitent pendant des années à lâcher un couple d'ours dans le massif des Pyrénées, les efforts de partage, de médiation et de lutte anti braconnage de l'Inde et de l'Assam sont dignes de respect.

Ours

© Oddvar Hagen - Robin des Bois

RÉCIDIVE

Condamnation à une amende globale de 80.000 US$ pour tentative d'exportation illégale de peaux d'ours polaires (*Ursus maritimus*, Annexe II) et d'ivoire de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II).
Winnipeg, Canada
5 avril 2013

La famille Martinez sous la conduite du patriarche Hector Martinez, promoteur immobilier, s'est consacrée au mois de mars de cette année à son activité préférée : la chasse au gros. Cette fois, c'était la chasse à l'ours polaire et au bœuf musqué au Canada. Ses deux fils et un beau-frère étaient là, tous venus en jet privé à Resolute Bay dans le territoire du Nunavut. Après avoir tué trois ours polaires, la famille Martinez s'est acquittée de trois redevances spéciales pour qu'un taxidermiste d'Edmonton dans la province voisine de l'Alberta puisse apprêter les trophées en toute légalité canadienne. La licence d'exportation s'arrêtait à Edmonton. La famille Martinez a estimé que la prestation du taxidermiste canadien coûterait trop cher et a décidé de traiter les peaux des ours polaires au Mexique. Son avion a été fouillé sur la piste du retour à l'aéroport de Winnipeg. Les trois dépouilles des ours polaires y ont été découvertes avec des défenses de narval, la licorne des mers arctiques, elles aussi dépourvues de documents CITES. Les trophées ont été saisis. Le procès a eu lieu en avril. Le procureur a rappelé que le Mexique n'autorise pas l'importation de mammifères marins. Il a d'autre part rappelé qu'en 1994, Hector Martinez Senior avait tenté d'importer frauduleusement au Mexique 1 lion d'Afrique, 3 tigres, 3 ours bruns, 2 jaguars et 1 léopard. Lors du procès il avait plaidé coupable et avait été condamné à payer une amende de 10.000 US$. 9 ans plus tard, à l'occasion du 2ème procès, l'avocat de la famille Martinez a prétendu que ses clients sont des protecteurs de la faune sauvage. Pour preuve, quelques uns des 26 ranchs dont la famille est propriétaire au Mexique servent de réserve privée. Les prévenus ont été condamnés à des amendes allant de 20.000 US$ à 30.000 US$. Ils ont payé cash et sont allés immédiatement rejoindre leur jet privé qui les attendait pour rejoindre Monterrey.

Saisie de 5kg de pattes d'ours (*Ursus thibetanus*, ou *Ursus arctos* Annexe I)
Frontière russo-chinoise
6-7 avril 2013

C'est en inspectant durant le weekend un train de marchandises en partance vers la Chine que les douaniers russes près de Vladivostok ont réalisé cette saisie. Le FSB a déclaré que depuis le début de l'année, c'est la première découverte d'un trafic de matières animales et n'a pas précisé si cette saisie sera suivie de poursuites judiciaires. Les pattes d'ours ont soi-disant des vertus médicinales. Elles sont recherchées par les gastronomes ou offertes en cadeau. Les autres parties sont conservées tels des trophées (tête, griffes …).

Saisie d'un ours à lunettes vivant (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)
Lima, Pérou
30 avril 2013

Dans des circonstances inconnues, les autorités péruviennes ont récupéré une oursonne à lunettes de 4 mois destinée à la vente sur le marché noir. L'oursonne baptisée Juanita a été transférée au parc zoologique de Huachipa à Lima.

© taringa

Braconnage d'un ours à lunettes femelle et saisie de son ourson (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)
District de Leimebamba, Province de Chachapoyas, Pérou
7 mai 2013

L'ourson à lunettes, âgé de 8 mois, a été libéré. Le braconnier a avoué avoir tué un ours femelle pour pouvoir récupérer son ourson. Il souhaitait le vendre à un cirque. L'ourson a été emmené dans la réserve privée de Chaparrí, au nord-est du pays, qui a un programme de sauvetage et de réhabilitation des ours à lunettes. Après une période de réadaptation, l'ourson pourra être remis en liberté. L'aire de répartition des ours à lunettes diminue et ne couvre plus que 5 pays de l'Amérique du Sud. L'état des populations n'est pas précisément connu.

Saisie d'un ourson à lunettes vivant (*Tremarctos ornatus*, Annexe I)
Etat de Mérida, Venezuela
8 mai 2013 (environ)

Le jeune ours en mauvais état de santé a été récupéré dans une ferme. Des voisins ont alerté la police après avoir entendu la nuit des bruits étranges. La mère, réputée défendre avec acharnement sa pro-

géniture, a sans doute été tuée par les braconniers. Un deuxième petit serait dans les parages.

© bluechannel24

© venezuelaverd

Saisie de 213 pattes d'ours
Frontière russo-chinoise, près de Manzhouli, Région Autonome de Mongolie Intérieure, Chine
22 mai 2013
Les autorités ont trouvé les pattes cachées dans la cargaison de pneus à l'intérieur du van immatriculé en Russie où elles se négocient à environ 60 US$/kg. En Chine, leur prix atteint environ 800 US$. La demande pour les pattes d'ours y est forte et s'accroît avec le niveau de vie. Les élevages d'ours dont la bile est utilisée dans la médecine traditionnelle vendent aussi sous le manteau des pattes. Les chinois leur attribuent une qualité nutritionnelle exceptionnelle et des vertus anti-rhumatismales.

Braconnage d'un ours lippu (*Melursus ursinus*, Annexe I)
Ghatang, Province de Maharashtra, Inde
Mai 2013
L'ours a été pris dans un piège à tigre. Sa carcasse a été mise de côté et sans doute mise à profit. Il y a toujours quelque chose à tirer de l'ours quand il a été tué. L'ours lippu est présent au Bhoutan, en Inde, au Népal et au Sri Lanka. Les populations sont fragmentées et isolées les unes des autres. L'appauvrissement génétique pèse sur l'avenir de l'espèce exposée par ailleurs à l'utilisation post-mortem de ses sous-produits dans des rituels et la pharmacopée ancestrale. Les oursons sont aussi capturés pour être exploités par des montreurs d'ours nomades.

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.
Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I: *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

Rhinocéros noir
© Bruno Congar, Robin des Bois

Condamnation de deux personnes à 15 ans de prison pour le braconnage d'un rhinocéros en octobre 2011
Phalaborwa, province de Limpopo, Afrique du Sud
2 avril 2013
Pris en flagrant délit de braconnage et de vol de corne de rhinocéros dans un ranch privé près du parc national Kruger il y a près de 2 ans, « les 2 hommes vont passer les 15 prochaines années derrière les barreaux » selon la porte-parole de la police sud africaine. Il s'agit d'un mozambicain et d'un sud-africain. Les données officielles révèlent que depuis 2008, 279 mozambicains ont été tués par les forces sud africaines alors qu'ils se livraient au braconnage des rhinocéros. 300 autres, pour la même raison, sont détenus en prison.

Braconnage d'un rhinocéros
Parc national de Manas, État de l'Assam, Inde
2 avril 2013
Le rhinocéros a été tué puis dépouillé de sa corne. C'était la mère d'un petit de 15 jours. L'orphelin a été recueilli. Le rhinocéros faisait partie d'un groupe transféré début 2012 depuis le parc de Kaziranga dans le cadre du programme « Indian Rhino Vision 2020 ». La population de rhinocéros du parc national de Manas a été décimée pendant les conflits civils et communautaires des années 90. Sur 18 rhinocéros transférés dans le parc de Manas, 4 ont déjà été tués.

Braconnage d'un rhinocéros
Tamboti Floodland Farm à Naboomspruit, Mookgopong, Afrique du Sud
3 avril 2013
Les braconniers ont attaqué 2 rhinocéros dans une réserve privée. L'un d'entre eux a été tué par balles et ses cornes ont été arrachées. L'autre aurait survécu à ses blessures. Six suspects étrangers ont été par la suite arrêtés en possession de sommes importantes en espèces et de 2 mitraillettes AK47. Ils sont âgés d'une trentaine d'années et vont faire l'objet de poursuites judiciaires.

Braconnage de 2 rhinocéros blancs
Parc national Kruger, section de Nwanetsi, Afrique du Sud
5 avril 2013
Une nouvelle attaque à l'intérieur du Parc Kruger s'est terminée par la mort d'un rhinocéros femelle et de son petit. Le responsable des enquêtes internes, après avoir passé les carcasses au détecteur de métal, constate que des balles de plusieurs calibres ont été trouvées et donc que plusieurs armes ont été utilisées. Sur la scène du crime, toutes les empreintes et traces humaines sont relevées.

© Howzit MSN News

Vol de 66 cornes de rhinocéros (42kg)
Réserve de Leshoka Thabang, province de Limpopo, Afrique du Sud (50km de Mokopane)
6 avril 2013
Les trafiquants étaient parfaitement renseignés. Ils ont attaqué le coffre-fort au chalumeau. Ils sont repartis avec des cornes et des armes. Johan Van Zyl, le propriétaire de la réserve, aurait reçu l'autorisation du gouvernement sud-africain de scier les cornes pour éviter le braconnage et la mutilation des rhinocéros. Une telle opération de « dehorning» coûte 20 US$ et doit se faire sous le contrôle de naturalistes et de représentants de l'Etat. Les cornes doivent ensuite être officiellement enregistrées. Le 18 avril, 6 personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire.

Braconnage d'un rhinocéros
Kaziranga National Park, forêt d'Agoratoli, entre Pahumari et Rongamotia, Inde
9 avril 2013
En pleine nuit et dans la forêt très fréquentée d'Agoratoli, les rangers entendent des coups de feu. Le braconnage a eu lieu quelques heures après le premier vol d'un drone de surveillance à l'intérieur du parc. La carcasse du rhinocéros est découverte 4 jours après.

Braconnage d'un rhinocéros
Nwanetsi, parc national Kruger, Afrique du Sud
11 avril 2013
Encore un rhinocéros tué pour ses cornes dans le parc de Kruger, le 145ème depuis le début de l'année. Cette fois, c'était près de l'aire de pique-nique de Nwanetsi.

GANG

Vol de 4 têtes de rhinocéros empaillées comportant 8 cornes (trois rhinocéros noir, 1 blanc)
Ireland's National Museum, Irlande
17 avril 2013
Les rhinocéros avaient été retirés du musée pour les protéger des voleurs. La valeur est estimée à 500.000 €. Le gang des Rathkeale Rovers est soupçonné d'être derrière l'affaire. Bien renseignés, ils sont allés de nuit, après avoir neutralisé le gardien, dévaliser de leurs 8 cornes 4 têtes naturalisées de rhinocéros noirs et blancs du Kenya et du Soudan. Les trophées avaient été retirés des galeries d'exposition du Muséum d'Histoire Naturelle de Dublin par précaution et pour éviter les tentations. Les Rathkeale Rovers (les vagabonds de Rathkeale) possèdent les 2/3 de la ville de Rathkeale. D'autres en plaisantant disent qu'ils possèdent 2/3 de l'Irlande. Ils sont issus d'une branche irlandaise de gens du voyage. Ils font l'objet d'une enquête internationale diligentée par Interpol. Le gang a des ramifications sur le continent américain, en Afrique du Sud, en Chine, en Australie et ses racines en Europe. Sous la patronage d'Interpol, 13 pays européens dont la France ainsi que la Norvège, la Suisse et les Etats-Unis traquent la racaille de Rathkeale spécialisée dans le vol d'antiquités, les filouteries, le trafic de déchets, le blanchiment d'argent et la vente en gros de contrefaçons. 30 membres ont été arrêtés au début de l'année et 9 d'entre eux sont poursuivis pour fraude fiscale. 2 Rathkeale Rovers font de la prison aux Etats-Unis, Colorado, pour avoir négocié avec un trafiquant l'achat d'une corne volée. Le trafiquant en question était en fait un agent de l'US Fish and Wildlife Service et la corne de rhinocéros était une corne de buffle.

Les trophées de rhinocéros dans la galerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Dublin.
© Daily Mail

Braconnage d'un rhinocéros noir
Tshokwane, Parc National Kruger, Afrique du Sud
27 avril 2013
C'est le 249ème rhinocéros abattu par les braconniers en Afrique du Sud depuis le début de l'année

2013. La carcasse du rhinocéros noir a été découverte près de l'endroit où un accrochage violent entre les rangers soutenus par un hélicoptère et les 3 braconniers s'est déroulé. L'un d'entre eux a été blessé. Les gardes ont récupéré un fusil de chasse avec silencieux, des munitions et les deux cornes du rhinocéros.

Arrestation de 8 hommes suspectés de braconnage
30 avril 2013
Afrique du Sud
L'administration sud-africaine des parcs nationaux annonce avoir procédé à l'arrestation séparée de 2 bandes de braconniers. Les suspects étaient équipés d'armes à feu, de munitions et de l'attirail nécessaire à l'extraction des cornes. Le porte-parole de SA National Parks visant en particulier le premier groupe surpris en approche de la réserve de Timbavati estime que ces interpellations vont permettre de résoudre plusieurs affaires de braconnage dont les responsables ne sont pas jusqu'alors identifiés. Ces 5 hommes étaient suivis depuis 3 semaines.

Braconnage de 2 rhinocéros
Kaziranga National Park, Etat de l'Assam, Inde
Découverte en mai 2013
Une femelle a été tuée autour du 7 mai 2013 près du camp forestier de Noloni, au sein du parc Kaziranga. Des balles de mitraillette AK-47 ont été découvertes à proximité. Un mâle, abattu il y a environ 1 mois, a été trouvé près du camp forestier de Borakota, au sein du parc Kaziranga.

Saisie de 2 cornes de rhinocéros
Marble Hall, Afrique du Sud
1 mai 2013
Deux éthiopiens de 29 et 41 ans habitant en Afrique du Sud sont interceptés par les forces de police après avoir tenté de vendre à un fermier 2 cornes de rhinocéros.

Arrestation de 2 braconnières
Afrique du Sud
1er mai 2013
Agissant sur renseignement, l'Organised Crime Unit s'est rapproché de 2 femmes soupçonnées d'offrir à la vente 2 cornes de rhinocéros. Après 3 semaines de négociation, les faux clients ont saisi les cornes, une arme à feu et des munitions. Les deux braconnières habitent près de la réserve Weenen.

Braconnage d'un rhinocéros et saisie des 2 cornes
Pafuri, parc national Kruger, Afrique du Sud
3 mai 2013
Deux braconniers de nationalité étrangère non précisée sont interceptés dans le parc Kruger en possession de 2 cornes et d'un fusil à gros calibre.

Saisie de 7,28kg de cornes de rhinocéros
Aéroport de Tan Son Nhat, Ho Chi Minh ville, Vietnam
4 mai 2013
Un citoyen vietnamien est surpris à son arrivée à l'aéroport d'Ho Chi Minh ville avec 7,28 kg de cornes de rhinocéros d'origine africaine dans son attaché-case. Le voyageur venait du Qatar. Les cornes étaient emballées dans plusieurs couches de papier d'aluminium pour empêcher la détection.

Saisie de 2 kg de cornes de rhinocéros
Aéroport d'Hanoi, Vietnam
4 mai 2013
Le citoyen vietnamien venait également du Qatar.

Saisie d'une corne de rhinocéros et arrestation de 3 trafiquants.
District de Sonitpur, Etat de l'Assam, Inde
6 mai 2013
Bénéficiant d'informations confidentielles, une unité spéciale de la police a mené des investigations et arrêté 3 suspects. Une corne d'1kg était en leur possession. Les trafiquants ont reconnu en avoir vendu quelques autres. Le trio travaillait en réseau avec des braconniers du parc national d'Orang et du Parc National du Kaziranga.

Braconnage d'un rhinocéros mâle ou mutilation de sa carcasse
Parc National de Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde
7 mai 2013 (estimation)
L'animal est mort de cause naturelle ou d'empoisonnement, aucun signe de coup de feu n'a été trouvé. La corne a été arrachée. L'enquête est en cours.

GANG

Condamnation à 42 et 46 mois de prison et lourdes amendes pour trafic de cornes et autres parties de rhinocéros
Los Angeles, Etats-Unis
15 mai 2013
En mai 2013, le chef du clan, Jimmy Kha, et son fils Felix ont été condamnés par la justice de Los Angeles à 42 et à 46 mois de prison, à 20.000 US$ d'amende pénale et à 185.000 US$ d'amende fiscale. La société d'import-export du clan Kha a été condamnée à payer une autre amende de 100.000 US$. Les 3 personnes privées et morale ont en outre à verser 800.000 US$ à un fonds spécial, le Multinational Species Conservation Funds qui a pour vocation la protection des espèces menacées dans le monde entier et dont l'administration américaine assure la gestion.
Le clan Kha a été démantelé en septembre 2012. Selon la justice américaine, « les Kha ont joué un rôle non négligeable dans l'augmentation exorbitante des cours de la corne de rhinocéros sur les marchés noirs ». 25.000 US$ la livre, ça suscite évidemment des vocations.
Les Kha ont reconnu avoir corrompu des agents des douanes vietnamiennes pour faciliter l'entrée au Vietnam des cornes de rhinocéros. La police a saisi à leur domicile 37 cornes, des pattes de rhinocéros, 1 million de US$ en liquide, 1 million de US$ en lingots d'or, des diamants et des Rolex. La petite amie de Jimmy Kha, propriétaire d'une onglerie, est impliquée dans le blanchiment d'une partie de l'argent et dans l'expédition des colis.

Un ressortissant chinois superviseur et intermédiaire du trafic entre les Etats-Unis et l'Asie avait été lui aussi arrêté à l'aéroport de Los Angeles. En amont, deux des fournisseurs de cornes résidant dans le New Jersey et au Texas avaient été démasqués. Un expert en antiquités de New York, David Hausman, fournissait des documents falsifiés pour faciliter le trafic. Il ne dédaignait pas de mettre la main à la pâte. Il a été filmé à son insu par les enquêteurs en train de scier la corne d'un trophée de rhinocéros noir qu'il venait d'acheter illégalement. La scène se passait sur le parking d'un motel de l'Illinois. Dans le cours de l'enquête, l'un des rabatteurs de cornes accompagné de son épouse et de sa mère a été intercepté sur l'aéroport de Long Beach. Le trio transportait 300.000 US$ en liquide.
Le trafic durait au moins depuis 2008. C'est à l'issue de l'opération Crash - nom d'un troupeau de rhinocéros en langue anglaise - et de 18 mois d'enquête que le clan Kha a été démantelé. L'opération Crash reste discrète sur l'origine des cornes, ce qui laisse présager et espérer des développements ultérieurs. Le directeur de l'US Fish and Wildlife Service estime que l'arrêt des agissements de la famille Kha et de sa société, la Win Lee Corporation « porte atteinte au trafic de cornes de rhinocéros » et ajoute « ce n'est qu'un début ».

Pattes de rhinocéros saisies chez Jimmy Kha à Los Angeles
© Drew A. Kelley, pour l'Orange County Register

Saisie de 6 cornes de rhinocéros d'un poids total de 5kg
Tan Son Nhat Airport, Ho Chi Minh Ville, Vietnam
20 mai 2013
Le passager de Vietnam Airlines a déclaré ne pas être au courant de la valeur des cornes de rhinocéros. Sans le savoir donc, il transportait 285.000 US$.

Braconnage de 22 rhinocéros en Afrique du Sud, hors parc Kruger entre début mai et le 20 mai.

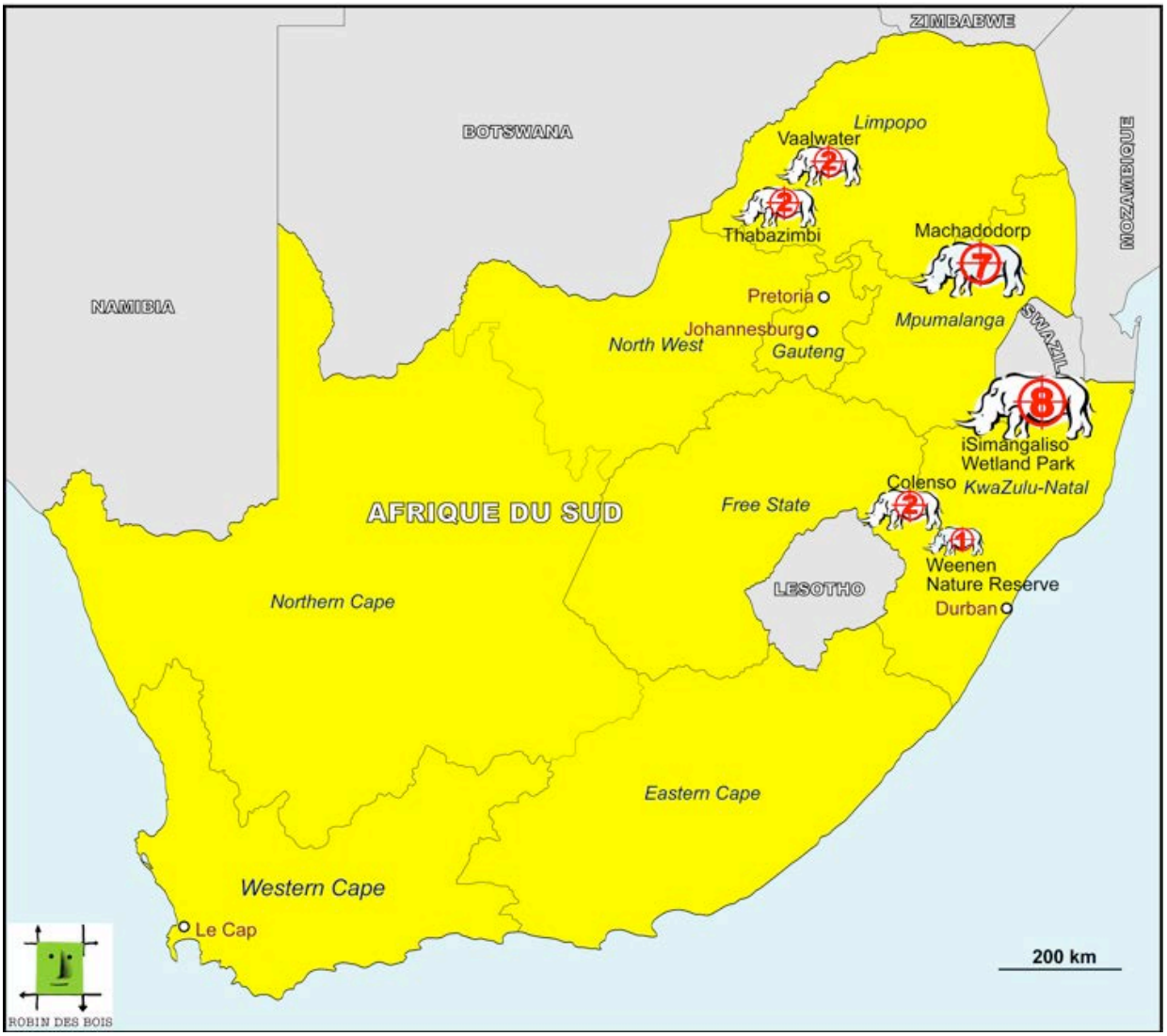

Braconnage d'un rhinocéros
Lake Nakuru National Park, Kenya
23 mai 2013
Le Lake Nakuru National Park est situé dans le centre du Kenya à 140 km au nord-ouest de Nairobi, dans le district de Nakuru de la province de la Vallée du Rift. Les 188 km2 sont composés d'un lac entouré de prairies boisées. On y trouve des flamants roses, 56 espèces de mammifères et 450 espèces d'oiseaux. Le parc a été déclaré sanctuaire pour les rhinocéros en 1987. Depuis le début de l'année, le Kenya a perdu 21 rhinocéros.

© Lake Nakuru National Park

Braconnage d'un rhinocéros
Dhanbari, zone de la forêt d'Agoratoli, Parc national de Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
23 mai 2013

Condamnation à 11 ans de prison pour braconnage de rhinocéros.
Nelspruit, Afrique du Sud
23 mai 2013
L'accusé originaire d'Afrique du Sud a été reconnu coupable d'intrusion dans le parc Kruger et de braconnage de rhinocéros. Un de ses complices a été tué pendant l'accrochage avec les forces sud-africaines. La veille, la Ministre de l'Environnement avait annoncé que 367 rhinocéros avaient été tués depuis le 1er janvier 2013 dans l'ensemble du pays dont 247 dans le parc Kruger.

Braconnage d'un rhinocéros mâle
Kanchanjuri, zone de la forêt de Bagori, Parc national de Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
24 mai 2013
L'animal a été abattu avec des cartouches 303.

Braconnage de 3 rhinocéros
Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud
24 mai 2013
Cette fois, c'est le magnat du rhinocéros, John Hume, propriétaire de 800 spécimens qui a été la cible des trafiquants. 3 rhinocéros ont été attaqués. Tous les rhinocéros du ranch ont été volontairement privés de leurs cornes. Les braconniers faute de mieux ont extrait les moignons de cornes des 3 spécimens. John Hume est un des leaders du mouvement pour la légalisation du commerce international des cornes de rhinocéros. Il détiendrait en lieu sûr 500 kg de cornes de rhinocéros. Le nombre de rhinocéros braconnés en afrique du Sud étant désormais de 371 depuis le début de l'année, le bilan annuel pourrait dépasser 1.000 spécimens.

Braconnage d'un rhinocéros
Solio game reserve, près de Nyeri, Kenya
25 mai 2013
En 2009, cette réserve privée comptait 155 rhinocéros blancs et 73 rhinocéros noirs. Elle a été fondée en 1970 après que le propriétaire du Solio Ranch ait clôturé une partie de son domaine.

Braconnage d'un rhinocéros
Ngulia Rhino Sanctuary, Tsavo West National Park, Kenya
25 mai 2013
Le sanctuaire, protégé par des barrières et un dispositif de surveillance, a été établi en 1986. Il s'étend sur plus de 9.000 km2. En 2012, la population de rhinocéros noir était estimée à 71. Dans la Zone de Protection Intensive à l'extérieur du sanctuaire il y aurait 19 autres spécimens.

Braconnage d'un rhinocéros
Meru National Park, Kenya
26 mai 2013
Etabli en 1967, le parc a une superficie de 870km2. Dans les années 80, la population de rhinocéros a été entièrement décimée par les braconniers. Grâce à des réintroductions, le parc compterait aujourd'hui environ 60 rhinocéros, 40 blancs et 20 noirs.

Braconnage d'un rhinocéros mâle
Parc national de Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
30 mai 2013
Cela porte à 26 le nombre de rhinocéros tués depuis le début de l'année dans le sanctuaire des rhinocéros. Des balles d'AK47 sont retrouvées autour de la carcasse.

Saisie de 3 cornes de rhinocéros
Aéroport international de Nôi Bai, Hanoi, Vietnam
30 mai 2013
Les cornes étaient cachées dans le manteau de la jeune vietnamienne. Les services vietnamiens n'auraient traité que 12 affaires depuis 2004. La plupart des cornes venaient d'Afrique. Des affiches encouragent la population vietnamienne à ne pas acheter de corne sous toutes ses formes afin de lutter contre le braconnage en Asie et en Afrique.

Braconnage de 3 rhinocéros dont un petit
Réserve privée de Oserian, Naivasha, Kenya
29 mai 2013
Les rangers en patrouille dans la zone ont empêché les braconniers de prendre les cornes sur les rhinocéros qu'ils venaient d'abattre et sont à leur recherche. En 1996, lors de la création de la réserve, 6 rhinocéros blancs y ont été introduits. Elle en comptait 13 avant ce braconnage.

Braconnage de deux rhinocéros, une femelle et son petit
Mukururo, Kenya
Mi-juin 2013
Le braconnage a eu lieu près du parc national Chyulu Hills. Les suspects se sont enfuis vers la voie rapide de Nairobi-Mombasa.
Le parc national Chyulu Hills se situe dans la Province Orientale du Kenya. D'une superficie de 741 km2, cette chaîne de montagne volcanique est classée réserve nationale depuis 1983.
Elle abrite l'une des dernières populations de rhinocéros noirs sauvages du Kenya. Ces rhinocéros (80% dans la réserve et 20% à l'extérieur) constituent un réservoir de diversité génétique important. C'est l'une des deux seules populations du Kenya à n'avoir pas été réintroduite. On ne connaît pas le nombre de ces spécimens ; l'information reste confidentielle afin de les protéger.

Braconnage de deux rhinocéros blancs
Hluhluwe-Imfolozi Park, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
10 juin 2013
Les deux rhinocéros ont été retrouvés à 500m de distance et l'un d'entre eux avait encore ses cornes. Les autorités pensent que les animaux se sont enfuis dans des directions opposées et que les braconniers n'ont retrouvé qu'un seul d'entre eux. Le parc couvre 36.000 hectares. Il abriterait environ 1600 rhinocéros blancs.

© Hluhluwe-iMfolozi Park

Condamnation à sept ans de prison et 150.000 yuan (environ 24.500 US$) pour contrebande d'ivoire et de cornes de rhinocéros
Shanghai, Chine
12 juin 2013
L'antiquaire chinois habitué des visites à Paris a rapporté de son dernier voyage à la place des porcelaines dont il se dit spécialiste 4 cornes de rhinocéros blancs, 3 objets décoratifs en corne de rhinocéros et 14 figurines en ivoire. Il a été arrêté par les douanes à l'aéroport de Shanghai. Il prétend ne pas vouloir faire du commerce mais simplement enrichir sa collection personnelle et faire des cadeaux à des amis. Tout son butin aurait été acheté à Paris pour 180.000 yuan soit près de 23.000 €. La valeur marchande en Chine est de 3 millions de yuan soit plus de 380.000 €. Il a été condamné à 7 ans de prison.

© Tim Holt

Paris
Shangai

Condamnation de 12 personnes de 10 à 15 ans de prison et de 830 US$ à 1.670 US$ d'amende
Parc National de Chitwan, District de Chitwan, Népal
19 juin 2013
Les condamnés avaient été arrêtés en septembre 2009 dans les districts de Chitwan, Makwanpur et Nawalparasi.
Créé en 1973, le parc national de Chitwan est inscrit à la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1984. Il a une superficie de 93.200 hectares et abrite notamment des rhinocéros et des tigres.

Saisie d'une corne de rhinocéros
District de Jorhat, Etat de l'Assam, Inde
19 juin 2013
La saisie a eu lieu au domicile du suspect qui a pris la fuite. La corne d'1kg proviendrait d'un rhinocéros braconné dans le parc de Kaziranga.

Saisie de 8 cornes de rhinocéros de 9,6kg
Suvarnabhumi Airport, Bangkok, Thaïlande
24 juin 2013
La valeur des cornes, qui ont été détectées grâce à l'utilisation de rayons-X, est estimée à environ

321.500 US$ (10 millions de baht). Selon le passeur, le bagage était à un ami; ou à un ennemi !

Braconnage d'une femelle rhinocéros blanc
Mehlemamba, parc de la zone humide d'iSimangaliso, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
29 juin 2013
Sur renseignements, les autorités procèdent à l'arrestation de 3 suspects à leur domicile près de Mtubatuba. Un fusil .458, des cartouches et une hache ont été découverts en leur possession. Les hommes ont avoué avoir tiré sur un deuxième rhinocéros sans pouvoir indiquer si l'animal a été blessé.

© armes-cornet

Braconnage de 2 rhinocéros
Mafikeng Game Reserve, Province de North West, Afrique du Sud
Fin juin 2013
L'un des deux rhinocéros possédait encore sa corne. On suppose que les braconniers ont été dérangés. Depuis le début de l'année 4 rhinocéros ont été tués dans la réserve et 50 dans la province de North-West. La réserve privée a une superficie de 4.800 hectares.

Coupe libatoire en corne de rhinocéros.
© AlainTruong

Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta Africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

Les saisies d'ivoire du trimestre représentent 707 éléphants

en prenant un poids moyen de 4,5kg/défense
Les 1344 articles en ivoire saisis dont le poids n'était pas précisé ne sont pas pris en compte

© Kenyan Wildlife Service

Braconnage d'une femelle éléphant
Parc national de Kaeng Krachan, Thaïlande
Signalement le 9 avril 2013
La carcasse était mutilée. Elle portait un fœtus quasiment arrivé à terme. Les glandes mammaires et le vagin avaient été prélevés. D'après l'article du Bangkok Post, des vertus magiques sont attribuées aux organes sexuels des éléphants mâles et femelles. Le directeur du parc national est très inquiet. Au moins 7 éléphants ont été tués en 4 ans. Le rythme s'accélère. La population globale serait de 250 éléphants. Une sorte de mafia du braconnage s'installerait à l'intérieur même du parc, nourrie en particulier par des réfugiés ou des prisonniers en fin de peine venus de la frontière birmane. Les conflits d'espace entre les éléphants et les pratiques agricoles se multiplient.

Braconnage d'un éléphant
Forêt de Transmara, Kawai, Masai Mara, Kenya
Dans la nuit du dimanche 31 mars, des coups de feu ont été entendus dans la forêt à 7 km d'Oloololo. Les rangers n'ont pas pu intervenir immédiatement à cause des très fortes pluies. Le lendemain matin, ils ont découvert la dépouille d'Heritage. Ses deux défenses avaient été arrachées. Heritage était le premier éléphant porteur d'un collier émetteur dans le cadre du Mara Elephant Project piloté par Save the Elephants. Entamé en juillet 2011 pour une durée de 3 ans, ce projet vise à suivre les mouvements des éléphants afin de connaître les corridors migratoires qu'ils empruntent notamment entre la Tanzanie et le Kenya et de réduire les conflits hommes/

éléphants. La forêt de Transmara est contigüe au parc national de Serengeti. Elle est implantée dans le Masai Mara, un territoire Massaï à la biodiversité exceptionnelle, également connue pour ses gnous, lions, guépards, léopards, hippopotames, zèbres, antilopes, girafes et ses oiseaux.

Heritage © Lucy King, Save the Elephants

Saisie de 439 morceaux d'ivoire
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya
Le ressortissant chinois en provenance de la République Démocratique du Congo et à destination de Hong Kong dissimulait dans une valise les pièces d'ivoire de la longueur d'un doigt et peintes en marron au milieu d'écorces de bois prétendument médicinales. Il a été condamné à payer une amende de 350 US$, soit moins d'un US$ par pièce.

Saisie de divers articles dont 367 objets en ivoire, 3 défenses de narval d'environ 3 mètres de long (*Monodon monoceros*, Annexe II), du corail (*Corallium rubrum*) et une peau d'ours polaire (*Ursus maritimus* ,Annexe II).
Aéroport International de Dalian, Province de Liaoning, Chine
1 avril 2013
Le vol était en provenance de Nagoya (Japon). Les articles, repérés grâce aux rayons-X, étaient cachés dans 11 bagages appartenant à 4 passagers dont la nationalité n'est pas révélée. Il s'agit de la plus importante saisie de ce type jamais réalisée par les douanes de Dalian. Les objets en ivoire incluaient des statuettes de bouddha, des vases, des pots à crayons, des encensoirs… La valeur est estimée à plus de 640.000 US$. Le narval ou licorne des mers fréquente exclusivement l'océan glacial arctique. Il est menacé par la dégradation de l'habitat, les pollutions acoustiques et chimiques. Cette saisie abondamment illustrée et relayée par la presse chinoise survient peu après la réunion plénière de la CITES où de nombreuses critiques ont fusé sur l'incapacité ou le manque de volonté de la Chine à dépister sur son territoire les animaux ou parties d'animaux et de végétaux protégés par les conventions internationales.

Braconnage d'une éléphante
Tan Hoa, Minh Hoa, province de Quang Binh, Vietnam
3 avril 2013
La dépouille décapitée, mutilée et écorchée est sans doute celle de la dernière femelle éléphant de cette province du centre du Vietnam. 2 ans plus tôt, le mâle avait été tué dans la même forêt par les braconniers. La femelle a été tuée pour son trophée, ses pieds utilisés comme objets décoratifs et son cuir pour la maroquinerie. Les femelles du genre Elephas maximus n'ont pas de défenses.

Saisie de 1,4 kg d'ivoire travaillé et autres espèces
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya
3 avril 2013
L'interpellation de 4 passagers à l'aéroport international de Nairobi prouve que le Kenya est un pays de transit de matières premières animales. Le 1er, un citoyen chinois, transportait dans sa valise une vingtaine de bijoux et objets en ivoire, des barrettes, des bracelets, des étuis à stylo. Le 2ème, un citoyen chinois arrivant lui aussi du Mozambique était en transit pour Hong Kong. Il transportait dans sa valise des bracelets, des pendentifs, un collier en ivoire. Le 3ème était également un citoyen chinois qui transportait lui aussi des bracelets en ivoire. Il était en transit de Lubumbashi (République Démocratique du Congo) vers Guangzou. Enfin, le 4ème était un citoyen vietnamien, en transit de Lubumbashi à destination de Hanoï. Dissimulés parmi ses affaires personnelles, il transportait des pendentifs en ivoire, des mâchoires de lion et 4 dents de phacochère.

Saisie de 8 défenses d'éléphants et 19 pièces en ivoire
Dar es Salam, Tanzanie
4 avril 2013
Début avril, les forces de police de Dar es Salam ont saisi 8 défenses d'éléphant et 19 pièces d'ivoire brut dans trois endroits différents en même temps que des armes, de la fausse monnaie et 4 peaux de léopards. Trois suspects ont été interpellés.
1ère saisie : 10 pièces en ivoire saisies à Buguruni Kisiwani, llala district.
2ème saisie : 8 défenses d'éléphants, 2 pièces en ivoire, à Mivinjeni, Temeke District.
3ème saisie : 7 pièces en ivoire, à Mbezi Makabe, Kinondoni District, deux personnes arrêtées.

Saisie de 6 défenses d'éléphant (43 kg)
Taita Taveta, près du Parc National de Tsavo, Kenya
6 avril 2013
Deux braconniers présumés ont été arrêtés par le Kenya Wildlife Service, un tanzanien et un kenyan. Ils étaient en possession de six pièces d'ivoire brut pesant en tout 43kg. Selon le KWS cet ivoire provient d'un abattage illégal d'éléphants dans le parc national protégé mais faute de preuves, les deux suspects ont seulement été inculpés de détention illégale de biens soumis à déclaration.

Braconnage de 3 éléphants
Forêt de Rumuruti, Laikipia, Kenya
6 avril 2013
Deux cadavres d'éléphants ont été découverts dans la forêt de Rumuruti à environ 200 km au nord de Nairobi. Toutes les défenses ont été arrachées. La troisième découverte macabre a été faite trois jours après l'accession au pouvoir du Président Uhuru Kenyatta.

Braconnage d'un éléphant
Buxa Tiger Reserve, Bengale Occidental, Inde
6 avril 2013
Deux suspects ont été arrêtés, des locaux. L'éléphant mâle avait 25 ans, il portait de lourdes défenses. On lui a tiré dessus avec des balles empoisonnées. Sa trompe et ses défenses ont été découpées. Déjà, fin février 2013, un autre éléphant adulte avait été tué et dépouillé de la même manière et dans la même réserve. En juin 2012 également, un éléphant mort et mutilé avait été découvert. Les défenses d'une vingtaine de kg chacune ont été mises par les braconniers dans un conteneur plongé dans un trou d'eau à proximité. Les services de sécurité s'inquiètent de la recrudescence du braconnage des éléphants et suspectent des gangs venus du nord-ouest qui seraient en liaison avec le Front National Démocratique du Bodoland. La réserve de Buxa Tiger (760,9 km2) est un corridor de migration pour les éléphants entre l'Inde et le Bhoutan. Un recensement effectué en 2010 comptait 215 éléphants. Elle est également l'habitat de tigres du Bengale.

© Bruno Congar, Robin des Bois

Saisie de 488 bracelets en ivoire, 33,6 kg
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya
7 avril 2013
La marchandise d'une valeur estimée à 55.000 € était cachée dans une valise peinte en marron et jaune et camouflée en pierre à savon. Le citoyen vietnamien qui servait de mule pour ce transit de 33,6 kg d'ivoire vers Bangkok a été arrêté au Jomo Kenyatta Airport du Kenya. Le camouflage en pierre à savon est une tendance récente relevée par les douanes de l'aéroport international de Nairobi et dans les ports.

Saisie de 20 défenses de moins de 5 kg chacune
Djoum, Cameroun
8 avril 2013
Le jeune camerounais de 29 ans s'est spécialisé dans le trafic d'ivoire. Selon ses dires, il était en lien avec des collègues en République Démocratique du Congo. C'est la troisième fois depuis le début de l'année que cette connexion est évoquée. La destination finale serait l'Europe mais l'ivoire pourrait aussi être frauduleusement exporté vers d'autres pays africains avant de rejoindre une destination asiatique. Benjamin Zambo, chef de la brigade de contrôle à la délégation régionale des forêts et de la faune, souligne que le Cameroun est un carrefour pour la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Les routes qui relient le Cameroun aux pays voisins et notamment la nouvelle route entre Sangmelima et le Congo offrent aux trafiquants plusieurs moyens d'évacuer l'ivoire braconné.

© LAGA

Condamnation à un an de prison et 1.190 € d'amende pour la possession illégale de 11 défenses
Mutomo, Kenya
12 avril 2013
Harrison Mulang'a, 55 ans, a été condamné à la plus forte amende fixée par le code pénal. Son avocat avait demandé au tribunal de ne pas lui infliger de peine d'emprisonnement mettant en avant le fait qu'il avait à sa charge exclusive 6 enfants. Il avait été arrêté lors d'une perquisition à son domicile à proximité de la réserve nationale de Kitui.

Saisie de 2 pièces en ivoire (10kg)
Voi, Taita Taveta County, Kenya
14 avril 2013

Saisie 2 défenses (environ 10kg)
Falakata, Jalpaiguri, Bengale occidental, Inde
16 avril 2013
Se faisant passer pour des acheteurs d'ivoire, les services spéciaux et de la protection de la forêt ont pris sur le fait 2 trafiquants qui proposaient à la vente 2 défenses d'éléphant d'environ 10kg et d'une valeur de 4 millions de roupies (57.360 €). Il se pourrait selon certaines sources de presse que cette saisie soit directement liée à l'affaire du braconnage d'un éléphant dans la Buxa Tiger Reserve.

Saisie de 2 défenses (12kg)
Forêt de Marmanet, Laikipia, Kenya
17 avril 2013
2 femmes ont été arrêtées et mises en garde à vue. Elles essayaient de vendre 2 défenses d'ivoire au prix de 30.000 Shilling Kenyan/kg (270 €/kg). Malheureusement pour elles, les deux femmes sont tombées dans un piège tendu par les services de police locaux qui avaient recueilli des renseignements ciblés. L'affaire a sans doute des ramifications avec les braconnages antérieurs signalés dans la forêt voisine de Rumuruti.

Saisie de deux pièces en ivoire (10kg)
Maralal, Samburu County, Kenya
19 avril 2013
Un fusil et 204 munitions ont été saisis en même temps.

Saisie de 5 pièces en ivoire (17kg)
Longisa, Narok County, Kenya
20 avril 2013
Deux suspects ont été arrêtés.

Saisie de 2 défenses d'éléphants (12kg)
Région de Anandpur, Kendujhar, Etat d'Orissa, Inde
22 avril 2013
Après cette saisie, les équipes du Forest Departement ont été prises à partie en revenant d'une inspection dans un village. Leur voiture a reçu des jets de pierre de la part de plusieurs « supporters » des trafiquants d'ivoire. Le calme a été rétabli après l'intervention de la police. L'une des défenses proviendrait d'un vieil éléphant abattu dans le Hadagarh Elephant Sanctuary (réserve de Similipal).

© Odisha Reporter

Saisie de 57kg d'ivoire
Bomas of Kenya, Nairobi County, Kenya
22 avril 2013
Un citoyen kényan surpris par le Kenya Wildlife Service sur le parking d'une galerie commerciale près du parc d'attractions culturelles de Bomas, avec dans sa voiture 2 sacs de jute contenant 57 kilos d'ivoire brut a été immédiatement déféré devant un tribunal de Nairobi. Une caution de 5 millions de Shilling Kenyan (44.570 €) lui a été réclamée pour sa liberté provisoire en attendant un jugement définitif.

Braconnage d'un éléphant
Balangir, forêt d'Odisha, Etat d'Orissa, Inde
24 avril 2013
La carcasse en voie de décomposition d'un éléphant âgé d'environ 10 ans est découverte par des villageois. Les défenses ont été arrachées.

Saisie de 2 défenses d'éléphants et de viande de brousse
Yokadouma, Cameroun
15 - 26 avril 2013
L'opération conjointe de l'armée camerounaise et du WWF Cameroun a abouti à l'arrestation de 20 suspects, à la saisie de 45 armes à feu, 337 cartouches, 10 tronçonneuses, 3.000 fils d'acier servant aux activités de braconnage, de la viande d'éléphants, de gorilles et de chimpanzés. Cette opération survient un mois après la 16ème réunion plénière de la CITES et à la suite immédiate de la réunion de Yaoundé sur l'adoption d'un plan d'extrême urgence de lutte anti-braconnage « PEXULAB ». Ce plan concerne prioritairement le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad. Le Cameroun estime la population des éléphants de forêt du pays à 5.000 individus. Beaucoup d'observateurs estiment que ce chiffre est surestimé. Il se confirme que le Cameroun est une voie d'évacuation de l'ivoire et autres parties d'animaux menacés d'extinction comme les gorilles et les chimpanzés en provenance d'Afrique centrale.

Armes et défenses saisis
© Fidelis-Yokadouma

Saisie de 113 défenses d'éléphants (300kg) pour une valeur de 390.000 US$
Aéroport de Hong Kong, Chine
30 avril 2013
Le conteneur aérien disait bien la vérité. Il était enregistré comme transportant des pièces détachées. C'en était effectivement. 113 défenses détachées d'éléphants harcelés, fusillés et mutilés en provenance du Burundi et à destination de Singapour.

Condamnation de 2 personnes à 4 ans de prison pour le braconnage d'un éléphant
Amuru district, Ouganda
Avril 2013
La peine se veut exemplaire. Les charges retenues sont l'entrée illégale dans un parc national, la possession illégale d'une arme à feu, la possession illégale de munitions et le commerce illégal de produits issus de la vie sauvage. L'un des trafiquants a reconnu avoir tué 10 éléphants en 3 ans. Un autre braconnier a été condamné à la même peine alors que l'Uganda Wildlife Authority (UWA) l'avait arrêté sur le point de tuer un éléphant à l'intérieur du Murchison Falls National Park. Le Murchison Falls National Park, aussi connu sous le nom Kabarega National Park, a une superficie de 3.840km2 et la population d'éléphants y est estimée à 1.500.

Saisie d'une pièce en ivoire (6kg)
Ogembo, Province de Nyanza, Kenya
Avril 2013

Braconnage de 3 éléphants (2 mâles, une femelle)
Hadagarh Wildlife Sanctuary (zones de Chakraturtha, Kaliamba, Boula), Etat d'Orissa, Inde
Carcasses découvertes en mai 2013
Cette découverte est probablement liée à la saisie de 12kg de défenses et à l'arrestation de 5 personnes le 22 avril 2013. La forêt de Hadagarh a été déclarée sanctuaire en 1988. Sa superficie est d'environ 191 km2 et la forêt compterait 17 éléphants. Des centaines d'espèces végétales rares, de plantes médicinales et de papillons sont aussi présentes. La forêt fait partie du corridor pour éléphants de Mayurbhanj avec le sanctuaire de Similipal et de Kuldiha. En plus du braconnage, la zone est aussi touchée par l'abattage illégal de bois et les activités minières. De nombreux postes de gardes forestiers sont vacants.

© Satyeshnaik

Saisie de 259 défenses
Port de Jebel Ali, Dubaï, Emirats Arabes Unis
1 mai 2013
Les défenses étaient déclarées comme « meubles en bois ». Elles ont été saisies dans un conteneur maritime en provenance de Mombasa, Kenya.

© IFAW

Braconnage de 26 éléphants
Parc national de Dzanga-Ndoki, République Centrafricaine
6 mai 2013 -9 mai 2013
Le 6 mai, 17 hommes armés ont été aperçus à l'entrée du parc national de Dzanga-Ndoki. Ils se sont dirigés vers un lieu-dit le village des éléphants. Après leur passage, 26 carcasses d'éléphants dont 24 éléphanteaux ont été retrouvées. Les villageois ont dépecé les animaux pour faire sécher la viande. Dans le parc vivent aussi des gorilles et des chimpanzés.

Saisie de 6 kg de pièces en ivoire
Guwahati, Etat de l'Assam, Inde
7 mai 2013
La valeur est estimée à 1.400.000 roupies (soit 19.800 €). Le détenteur des pièces en ivoire est étudiant en électronique. Il est suspecté de travailler en réseau avec d'autres trafiquants.

Saisie de 21kg d'ivoire travaillé et de défenses
Aéroport international de Lagos, Etat de Lagos, Nigéria
8 mai 2013
L'ivoire était réparti dans 176 colis à destination de la Chine via le Libéria et l'Afrique du Sud. Les articles travaillés étaient déclarés comme bracelets, échantillons décoratifs ou encore perles. Les 3 suspects, 2 chinois et un malien ont été arrêtés.

Saisie de viande d'éléphant d'Asie
Centre de courrier international, près de l'aéroport de Los Angeles, Etats-Unis
9 mai 2013
La viande séchée était planquée dans des plantes expédiées de Thaïlande. A qui donc à Fresno était destinée cette viande d'éléphant présumée d'Asie ? Fondée en 1872 dans la San Joaquin Valley, Fresno est aujourd'hui au 5ème rang des villes de Californie.

Saisie de 19 kg d'ivoire
Nairobi, Kenya
12 mai 2013
Une sous-directrice de la fondation Amboseli Trust for Elephants et son fils, assistant technique, ont été arrêtés par la police au sud de Nairobi. 19kg d'ivoire ont été découverts à l'arrière de leur véhicule. La valeur de l'ivoire est estimée à 20.000 US$. Ils ont été libérés sous caution. Les chefs d'inculpation sont omission de déclaration de trophées nationaux, détention illégale d'ivoire et commerce illégal. Un porte-parole du Kenyan Wildlife Service dit que l'enquête va être élargie à l'ensemble de la fondation. Mme Sayialel dit qu'elle et son fils sont victimes d'un coup monté. Amboseli Trust for Elephants a immédiatement témoigné de sa confiance dans les responsables de la fondation et se refusent à tout autre commentaire tant que l'enquête n'est pas terminée. La fondation travaille depuis 1972 à la protection des éléphants du parc national éponyme et à la résolution des conflits entre les communautés rurales et les éléphants.

Braconnage d'un éléphant
85km de Gossi, Région de Tombouctou, Mali
15 mai 2013
Les braconniers, au nombre de 10, étaient habillés en tenue militaire. Ils seraient venus de Gao.

Braconnage d'un éléphant
Tembe Elephant Park, Afrique du Sud
21 mai 2013
Le Tembe Elephant Park couvre 300km2. 230 éléphants y vivent. La réserve est connue pour abriter les plus beaux porteurs de défense d'Afrique. Un « tusker » (défense d'éléphant se dit tusk en anglais) détiendrait le record avec des défenses légèrement inférieures à 3 mètres de long.

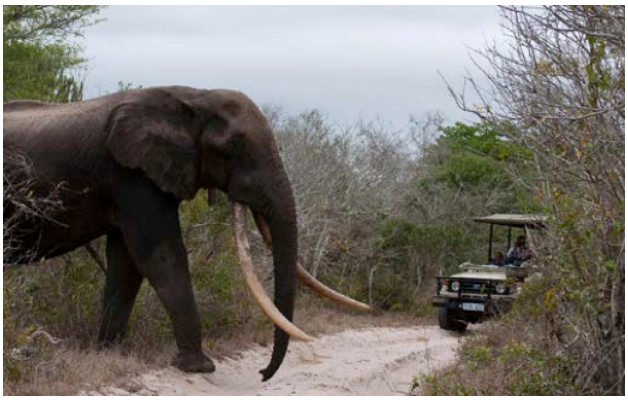

Isilo est le « tusker » en chef du Tembe Elephant Park. Il a entre 45 et 53 ans. 7 tonnes pour 3,2 mètres de haut. Ses défenses font 2,5 mètres de long et pèsent près de 60 kg chacune. Par miracle Isilo est toujours vivant. © tembe.co.za

La guerre au Mali, c'est aussi la guerre aux éléphants.

Ils résistent aux canicules extrêmes, aux tempêtes de sable, au manque d'eau chronique et au braconnage sporadique. Ils ont développé une stratégie adaptative aux contraintes du désert du Sahara et vivent encore en bonne intelligence avec les Touaregs, les Peuls et les Dogons même si l'abandon progressif de l'agriculture pastorale au profit de l'agriculture sédentaire fait émerger des conflits entre l'Homme et l'éléphant.

Ils ne sont en tout et pour tout que 350 à parcourir inlassablement et méthodiquement plus de 30.000 km2 dans le Nord du Mali et à la marge dans les Etats riverains.

Les éléphants du Gourma malien ont acquis des capacités auditives et olfactives particulières qui en temps normal les assistent dans leur vie sociale et leur quête alimentaire. Ils ressentent donc les bruits et les odeurs de la guerre et pendant la phase aigüe de l'opération militaire franco-malienne, les quelques naturalistes scientifiques qui suivent cette population d'éléphants ont relevé une agitation particulière et des parcours rallongés pour contourner les obstacles et évènements inconnus.

La guerre au Mali aura des retombées négatives sur le taux de reproduction des éléphants. Un autre impact est d'ores et déjà constaté : l'augmentation du braconnage. Six éléphants du désert ont été tués l'année dernière dans la région perturbée pour la viande et sans doute pour l'ivoire qui s'il a une mauvaise réputation de qualité et de quantité peut cependant servir de monnaie d'échange aux groupes rebelles ou aux déserteurs des armées régulières pour obtenir des armes, des équipements ou faire des affaires. Au regard de l'ivoire, l'arrivée d'un contingent militaire chinois sur zone risque fortement d'exercer sur ces extraordinaires pachydermes une pression supplémentaire. Après la guerre, comme après toutes les guerres, les mines et les munitions non explosées seront une source de risque de longue durée pour les populations civiles, les troupeaux d'éléphants et le cheptel agricole.

Robin des Bois a écrit au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies pour que des instructions soient données aux contingents onusiens au Mali sur le strict respect des populations d'éléphants.

Braconnage d'un éléphant
Forêt d'Orissa, district de Kendujhar, Etat d'Orissa, Inde
22 mai 2013 (estimation)
L'éléphant était âgé d'environ 23-25 ans. Il a été touché par balles à la tempe.

Saisie de deux défenses d'éléphants (19kg)
Kerpu, Devachalla, Etat de Karnataka, Inde
29 mai 2013
L'inspecteur de police s'est fait passer pour un acheteur d'ivoire. Au cœur de la forêt, il avait rendez-vous avec les vendeurs. 5 d'entre eux se sont enfuis. Un suspect a été arrêté. Chez lui, deux défenses de 13 et 6 kg ont été découvertes.

Saisie de six pièces en ivoire, de 3 queues d'éléphants, de 915kg de viande séchée, de munitions et de deux mitraillettes AK47
Mulobezi, Zambie
24 mai 2013
9 braconniers sont arrêtés dont un inspecteur de police. Le haut responsable de la ZAWA – ZAmbia Wildlife Authority – déplore que de plus en plus d'agents de l'Etat en charge de la protection de la faune sauvage soient impliqués dans des trafics illégaux. Depuis le début de l'année, la ZAWA a saisi 206 armes à feu, 1.000 munitions, 2.738 fils d'acier et autres pièges pour capturer les animaux sauvages.

Saisie de 781 défenses ou tronçons de défense
Entre Bwengu et Phwezi, Malawi
24 mai 2013
Le camion Scania a été contrôlé par la FAST (Flexible Anti Smuggling Team) sur la route M1 qui vient du nord et de la Tanzanie. A la frontière, le chauffeur propriétaire du camion s'était acquitté d'une taxe de 700 €. Sous 300 sacs de ciment, il y avait un troupeau d'éléphants soit 781 défenses ou tronçons de défenses. La cargaison prenait la direction d'un port d'Afrique australe.

© Nyasa Times

Saisie de 27 kg d'ivoire
Kenneth Kaunda International Airport, Lusaka, Zambie
Mai 2013
La valeur est estimée à 140.000 US$. La marchandise était destinée à la Chine. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Condamnation à 15 ans de prison pour importation illégale d'ivoire
Province de Fujian, Chine
Mai 2013
Trois citoyens chinois ont été condamnés à des peines de prison de 7 à 15 ans pour avoir en 2011 tenté d'importer frauduleusement en Chine par le biais de 5 cargaisons maritimes depuis le Kenya, la Tanzanie et le Nigéria 7,7 tonnes d'ivoire équivalant à environ à 820 éléphants. L'arrestation et l'inculpation dans cette affaire d'un trader en ivoire accrédité par les autorités chinoises dans le cadre de la vente autorisée par la CITES en 2008 jette le discrédit sur le commerce prétendument légal. «L'amplitude de ces saisies met en doute l'honnêteté du système de commerce légal de l'ivoire en Chine et démontre le besoin de diligenter un audit indépendant » a déclaré Tom Milliken de l'organisation Traffic, émanation du WWF. Comme le souligne un journaliste du National Geographic, Tom Milliken fait justement partie de l'équipe d'inspection de la CITES qui a approuvé le système chinois de commerce de l'ivoire. Souhaite-il maintenant que la CITES commande à Traffic « l'audit indépendant » qu'il réclame ?

Saisie de deux défenses d'éléphants (32kg)
Kamweti, Province Centrale, Kenya
8-9 juin 2013
La valeur des défenses prélevées sur des éléphants adultes est estimée à près de 37.400 US$. Elles avaient été enterrées près du parc national du Mont Kenya. 4 personnes ont été arrêtées..

Saisie de 12 défenses
Centre commercial Mbuvore, Embu North, Province orientale, Kenya
8 juin 2013
Les défenses provenaient de jeunes éléphants. Le suspect a été arrêté sur renseignements. Il aurait participé à une vague de braconnage dans le comté d'Embu.

Braconnage d'un éléphant
Réserve nationale Buffalo Springs, Province Orientale, Kenya
9 juin 2013
C'est un terrible faire-part que Save The Elephants a dû publier le 10 juin 2013. Dans la nuit Bonsaï, une éléphante de 30 ans qui était la «chef de famille» d'un groupe de la réserve naturelle de Buffalo Springs a été tuée par balles. Des douilles d'arme automatique G3 ont été retrouvées sur les lieux. Un éléphanteau de 3 ans est orphelin. Alerté par les coups de feu, le KWS est intervenu aussitôt empêchant les braconniers d'extraire les défenses.
Les réserves nationales de Buffalo Springs, Samburu et Shaba forment un ensemble au centre du Kenya. 1929 éléphants ont été recensés en 2008 dans la partie West Isiolo/Samburu, principalement dans la réserve de Buffalo Springs.

G3. © Esistoire

9 juin 2013. Bonsaï © Save the Elephants

Saisie de 40kg d'ivoire (2 défenses)
Kawangware Administration Police Camp, Nairobi, Kenya
10 juin 2013
Un responsable local de la lutte anti-braconnage et un complice civil sont été surpris en train de convoyer illégalement 40kg d'ivoire. Les défenses proviendraient d'une saisie antérieure.

RÉCIDIVE

Saisie d'une défense d'éléphant (3 kg)
Chamarajanagar, Etat du Karnataka, Inde
12 juin 2013
La suspecte essayait de vendre la défense à des policiers se présentant comme des clients. Elle avait déjà été arrêtée pour des faits similaires et emprisonnée.

Braconnage de 2 éléphants
Réserve nationale de Buffalo Springs, Isiolo, Province Orientale, Kenya
12 juin 2013
Quelques jours plus tôt, Bonsaï avait été tuée par balles dans cette même réserve. En 2010, 63 éléphants ont été tués dans la région, 101 éléphants en 2011 et 134 éléphants en 2012.

Saisie de 124 défenses
Gore, Région de Logone Oriental, Tchad
14 juin 2013
Selon le gouvernement tchadien, Hassan Idriss, aussi connu sous le nom de Gargaf, a été arrêté alors qu'il convoyait les défenses. Il était à la tête d'un groupe de 50 braconniers à cheval suspectés d'avoir depuis août 2012 tué 192 éléphants. 89 éléphants (dont 30 femelles en gestation) avaient notamment été abattus dans la nuit du 14 au 15 mars 2013 près de Ganba au Tchad. Le groupe est également accusé de la mort de 5 rangers camerounais en octobre 2012. Selon le ministre de l'environnement tchadien, le gang est en activité depuis 2011 dans les régions de Salamat (sud-est du Tchad) et de Guera (sud du Tchad) ainsi que dans les zones frontalières entre le Tchad, le Cameroun et la République Centrafricaine.

Saisie de 10 défenses d'éléphants coupées en 23 morceaux
Poste-frontière de Singalamwe, Région de Caprivi, Namibie
16 juin 2013
Au poste frontière entre la Namibie et la Zambie, les douaniers namibiens ont intercepté un véhicule officiel du gouvernement zambien dans lequel était dissimulé 10 défenses d'éléphants découpées en 23 tronçons facilement transportables dans les sacs de voyage et tout un assortiment de plantes traditionnelles chargées d'écarter les mauvais sorts ainsi qu'une scie et des couvertures. Il se pourrait que la bande ait participé pendant plusieurs jours à une randonnée meurtrière dans le parc National namibien de Bwabwata où 18 carcasses mutilées d'éléphants ont été comptabilisées en 2012.

RÉCIDIVE

Saisie de 16 défenses et 26 objets en ivoire travaillé
Douala, Région du Littoral, Cameroun
21 juin 2013
La saisie a été réalisée en deux opérations. Lors de la première, 16 défenses et 10 baguettes de restaurant en ivoire ont été récupérées et deux personnes arrêtées. Lors de la deuxième, 16 objets ont été saisis et deux personnes appréhendées. Les quatre suspects sont des trafiquants de faune sauvage connus.

© LAGA/Born Free

Saisie de 37 défenses d'éléphants
Poste de contrôle de Kongola, Région de Caprivi, Namibie
22 juin 2013
La saisie est l'une des plus importantes de ces dernières années. 4 hommes de 25 à 50 ans, d'origine namibienne, ont été arrêtés. Le magistrat chargé du dossier a refusé leur libération sous caution. Un autre homme d'origine zambienne est en fuite. Il est suspecté d'être le cerveau de l'affaire et aurait acheté les défenses à Lizauli, un village à 30km de Kongola. La police l'avait mis sous surveillance depuis plusieurs jours, attendant le transfert des défenses pour intercepter le chargement. Les 3 véhicules étaient partis d'une maison inoccupée près de l'aéroport de Katima Mulilo, à environ 100km de Kongola. La ville de Kongola est proche du parc national de Bwabwata.

Saisie de défenses d'éléphants
Aéroport International de Siem Reap-Angkor, Province de Siem Reap, Cambodge
22 juin 2013
Sur renseignements des douanes thaïlandaises, les autorités cambodgiennes ont fouillé les bagages d'un passager et saisi des défenses d'éléphants qui seraient d'origine africaine.

Saisie de 2 défenses (2,5kg)
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
27 juin 2013
2 hommes de 36 et 56 ans ont été interpelés alors qu'ils essayaient de vendre les défenses au bord de la Mahatma Gandhi Road surtout connue sous le nom de « MG Road », à Bangalore. Ils résident tous les deux dans la périphérie de la ville.

© K. Murali Kumar

Saisie de 800g d'objets en ivoire : 5 bracelets, 7 bagues, 7 pendentifs, 2 objets en ivoire travaillé
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya
29 juin 2013
Le citoyen américain souhaitait prendre un vol en direction d'Amsterdam (Pays-Bas). Présenté à la Cour de Justice de Makadara (Nairobi) le 1 juillet, il a été condamné à une amende de Sh30000 (340 US$) et remis en liberté. Selon les autorités, il s'agit de la première arrestation d'un américain pour ce genre d'affaire.

Saisie de défenses d'éléphants (30kg)
Pathanamthitta, Etat du Kerala, Inde
29 juin 2013
2 hommes, âgés de 30 et 47 ans, ont été arrêtés par les gardes forestiers de Ranni. Un troisième homme, de 45 ans, s'est enfui. Les 3 trafiquants sont originaires du Kerala.

Saisie de 21 kg d'objets en ivoire
Tan Son Nhat International Airport, Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam
30 juin 2013
Un homme d'origine vietnamienne, en provenance de l'aéroport de Paris -Roissy a été arrêté à son arrivée à l'aéroport d'Hô-Chi-Minh-Ville avec les objets en ivoire africain dans son sac de voyage.

Saisie de 5 bracelets en ivoire
Jomo Kenyatta International Airport, Nairobi, Kenya
30 juin 2013
L'homme, un sud-soudanais de 32 ans, était en possession de 5 bracelets en ivoire pesant 200g. Il se rendait à Juba (Sud-Soudan). Selon les autorités, il s'agit de la première arrestation impliquant un sud-soudanais dans de la contrebande d'ivoire.

Saisie de 25kg d'ivoire
Souanke, Département de Sangha, Congo
Juin 2013
Le professeur de français, de géographie et d'histoire a reconnu avoir tué 8 éléphants. Il détenait 25 kg d'ivoire. Deux fusils automatiques habituellement utilisés pour le braconnage ont également été saisis. Les autorités recherchent deux complices. Le département de Sangha, au sein duquel est localisé Souanke, comporte le Parc National de Nouabalé-Ndoki. Il forme, avec le Parc national de Lobéké au Cameroun et le Parc national de Dzanga-Ndoki en République centrafricaine, le trinational de la Sangha. Cet ensemble transfrontalier, inscrit sur la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, a une superficie de 746.309 hectares et abrite de nombreuses espèces menacées notamment des éléphants des forêts, des gorilles des plaines de l'ouest, des chimpanzés et des bongos. Il est entouré par une zone tampon de 1.787.950 hectares.

Saisie de 200kg de défenses
Réserve de Nazinga, Provinces du Nahouri et de la Sissili, Burkina Faso
Juin 2013
Les défenses ont été récupérées lors du démantèlement d'un réseau de trafiquants opérant au sein de la réserve de Nazinga qui combine le tourisme de vision et la chasse. 9 personnes ont été arrêtées. Les autorités ont également saisi des fusils et des carabines 375 de chasse. L'enquête a débuté en 2012 à la suite du braconnage de 10 éléphants. L'arrestation d'un suspect avait alors révélé l'existence d'un réseau criminel entre le Burkina Faso et le Ghana.
La réserve est gérée par le Ministère de l'Environnement du Burkina Faso et a une superficie de 91.300 hectares.

© Anouk Zijlma

Bonne nouvelle

Destruction du stock d'ivoire aux Philippines.

La destruction volontaire de 5 tonnes d'ivoire aux Philippines le 21 juin 2013 a mis en rage les trafiquants. Les 5 tonnes de défenses correspondaient au solde des saisies dans les ports et aéroports de l'archipel depuis 1995. 7 tonnes ont été volées et dispersées par l'administration des Douanes. Un de ses hauts responsables est en fuite après avoir détourné 700 kg d'ivoire saisi.

Le devenir et la sécurité des saisies sont des problèmes majeurs. Les saisies rejoignent trop souvent le marché noir. Déjà dans ce premier numéro d'A la Trace émergent en Afrique et en Asie des exemples qui font grincer les rouages de la lutte internationale contre la contrebande des parures et autres parties d'animaux sauvages menacés d'extinction. La France alors qu'elle a des liens culturels et historiques avec certains pays d'Asie et beaucoup de pays africains pourrait aussi donner l'exemple. Les stocks cumulés d'ivoire saisi à ses frontières depuis que la réglementation internationale de la CITES est entrée en vigueur ne font pas l'objet d'une déclaration publique et contrôlable. Robin des Bois souhaite que la lumière soit faite dans ce domaine réservé et que le stock d'ivoire illégal détenu en France et confié au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris soit irrémédiablement détruit sous constat d'huissier. La France et l'Europe n'ont pas le privilège inné d'échapper aux désordres et à la corruption.

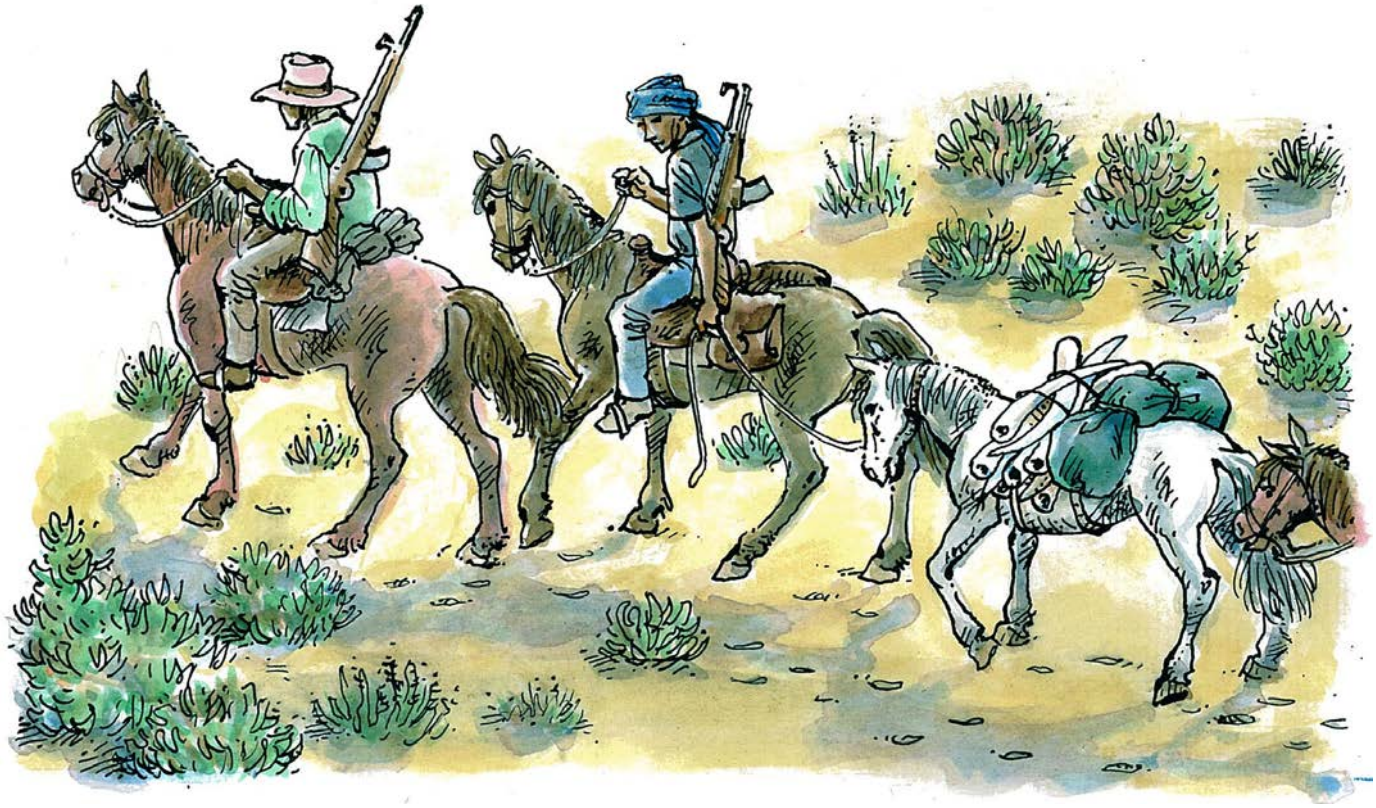

Convoyage de défenses à dos de cheval

© Bruno Congar, Robin des Bois

S'il te plaît, tu veux bien rallumer les espèces ?

Cet article reproduit un communiqué diffusé par Robin des Bois le 14 mars 2013 à l'occasion de la cloture de la 16ème Conférence des Parties de la CITES à Bangkok.

Les espèces animales s'éteignent. La plénière de la CITES - Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – à Bangkok a été l'occasion d'enterrer définitivement et sans cérémonie le *Thylacinus cynocephalus* et quelques espèces rayées de la planète en un siècle. Leurs arbres généalogiques remontaient à plusieurs millions d'années. Les extinctions s'accélèrent.

Ces catastrophes biologiques ne sont pas provoquées par des ruptures climatiques, des mutations géologiques ou des inadaptations fonctionnelles. L'homme en est le chef d'orchestre par des manipulations ou des introductions hasardeuses et par l'exploitation radicale de ses environnements.
Le *Thylacinus cynocephalus* surnommé tigre de Tasmanie, loup de Tasmanie, loup marsupial, opossum zébré était un faux canidé et un vrai marsupial capable d'emporter dans sa poche 2 à 4 petits.
Il était connu sinon commun sur le continent australien. Des dessins rupestres de thylacine datant de plusieurs milliers d'années font partie du rock art australien et sont conservés tant au nord qu'au sud du pays. Il aurait été décimé dans les suites de la colonisation par les immigrants européens à la fin du 18ème siècle.

Loups marsupiaux taxidermisés exposés au Musée de l'Etat de l'Australie méridionale © S.A. State Museum

Dessin de K. Mulvaney reproduisant une peinture rupestre au nord de l'Australie.
Rare and Curious Thylacine Depictions from Wollemi National Park, New South Wales and Arnhem Land, Northern Territory de Paul S.C. Taçon, Wayne Brennan and Roland Lamilami

La sub-population de Tasmanie a résisté plus longtemps malgré sa réputation de tueurs d'agneaux et d'autres animaux de la ferme ou d'élevage. Un bon thylacine était un thylacine mort. Chaque dépouille rapportée à l'administration ou aux gros propriétaires terriens faisait l'objet d'une récompense. Les biologistes pensent que cette réputation n'était pas justifiée et que les petits mammifères sauvages, les marsupiaux et les lapins introduits par les colons suffisaient en temps normal à son alimentation.
Ajoutée à l'intolérance, les thylacines ont sans doute été victimes de la mode. Les peaux étaient tannées et expédiées à Londres où elles étaient transformées en gilet sous l'appellation pompeuse et trompeuse de Tigre de Tasmanie.
Le dernier spécimen vivant identifié a été capturé en 1933. Il est mort d'ennui au zoo d'Hobart 3 ans après. C'est alors que les thylacines ont bénéficié d'une protection réglementaire. L'espèce présentait déjà tous les signes cliniques de l'extinction.
De temps en temps, des prétendues traces ou observations de thylacines font la une de la presse tasmanienne mais elles sont dues à la confusion ou à des impostures.
Dans les livres pour enfants, les espèces ont la vie dure. Editée par Hachette en 1971, l'encyclopédie sur les animaux d'Océanie présente comme une espèce vivante et respectée les thylacines, en famille, avec leur magnifique pelage strié de zèbre ou de tigre. « On inflige de nos jours une amende de 5.000 francs à celui qui tue un loup de Tasmanie alors qu'on lui aurait accordé une récompense il y a quelques années ». De même Le Monde Vivant publié par Time Life dans son édition révisée de 1972 dit que l'avenir de l'espèce n'est pas menacé dans l'immédiat, un grand nombre de sujets se trouvant protégés dans les réserves forestières de Tasmanie. En fait, les thylacines vivaient dans les plaines et les collines ou à l'orée des forêts denses.

Combien de temps après leur extinction dans les forêts, les savanes et les marais les éléphants et les rhinocéros continueront-ils à survivre dans les livres pour enfants ?

Multi-species

Saisie de 4.658 animaux exotiques dont 1.495 reptiles téjus rouges (*Tupinambis rufescens*, Annexe II), 2.498 téjus commun (*Tupinambis teguixin*, Annexe II), des crocodiles et alligators d'espèces inconnues (*Crocodylia spp*, Annexe II) et des boas constricteur (*Boa constrictor*, annexe I).
Villa Maipu, San Martin, Buenos Aires, Argentine,
10 avril 2013
La police a perquisitionné un immeuble situé à Villa Maipu dans la province de Buenos Aires et a saisi 4.658 animaux exotiques. Dès l'entrée, de multiples cages vides ou pleines d'animaux étaient entreposées. L'immeuble entier a été mis sous scellé.

© Gendarmeria Nacional Argentina, Ministerio de Seguridad

Saisie d'un macaque (*Macaca*, Annexe II) et de 11 tortues charbonnière à pattes rouges (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II)
Région métropolitaine de Sao Luis, Brésil
12 avril 2013
Suite à 5 dénonciations, la brigade de police environnementale de la région de Sao Luis au Brésil a saisi 11 tortues charbonnière à pattes rouges et un macaque. Les animaux ont été dirigés vers un centre de réhabilitation pour animaux sauvages de Salvador de Bahia.

Saisie de diverses parties animales
Katmandou, Népal
20 avril 2013
Au cours d'une perquisition dans deux appartements de Katmandou, cinq suspects âgés de 32 à 37 ans dont deux femmes ont été appréhendés. 21 kg de fourrures de martre et de mangoustes, des dents de cerf porte-musc, des pierres précieuses et 243 grammes d'héroïne ont été trouvés. Tous les suspects exerçaient par ailleurs des activités reconnues et déclarées.

Saisie d'animaux vivants dont des iguanes (*Iguana spp*, Annexe II), une pénélope noire (*Penelopina nigra*, Annexe III), des tortues vertes marines (*Chelonis mydas*, Annexe I), deux amazones à nuque d'or (*Amazona auropaliata*, Annexe I) et deux amazones à joues jaunes (*Amazona autumnalis*, Annexe I).
Salvador
24 avril 2013
La section environnement de la police et le ministère de l'écologie de l'Etat du Salvador ont saisi ces 440 animaux sauvages destinés à la vente sur le marché central de la capitale. Les différentes espèces ont été trouvées dans 15 points différents du bâtiment 8 du marché. Tous les animaux ont été amenés au zoo national en centre ville pour évaluation vétérinaire.

Saisie de 385 animaux exotiques dont la commercialisation est interdite ou restreinte
Monterrey, Etat du Nuevo León, Mexique
Avril/Mai 2013
Les autorités fédérales de protection de l'environnement de Nuevo León mènent l'enquête. Ils ont découvert que la JD Reptiles et la JD Exotics pratiquent l'achat et la revente d'animaux dont la commercialisation est interdite ou restreinte. 385 animaux sont saisis. Ils étaient proposés à la vente sur Internet. Les trafiquants détournaient des documents légaux de vente concernant d'autres espèces. Des membres de l'autorité fédérale de protection de l'environnement de Nuevo León ont reçu ou sont suspectés d'avoir reçu des pots de vin. Sur le continent américain, il y a une mode des zoos privés à l'imitation du Neverland de Michael Jackson.

© Uno Mas Uno

Saisie de 46 animaux dans des cirques
Mexique
Entre avril et mai
Depuis début avril, dans le cadre du programme national d'inspection des cirques, 22 établissements ont été inspectés. 14 d'entre eux présentent des irrégularités et 3 ne disposent pas des autorisations nécessaires. 7 tigres (*Panthera tigris*, Annexe I), des lions (*Panthera leo*, Annexe II), un babouin hamadryas (*Papio hamadryas*, Annexe II), et un mouflon d'Amérique (*Ovis canadensis*, Annexe II pour les populations du Mexique) sont notamment saisis. Les autorités saisissent également 19 lamas, un hippopotame, des dromadaires, un kangourou roux, 5 atèles et un puma. Entre 2013 et 2014, 183 cirques devraient être vérifiés. En cas de non conformité, les responsables risquent au maximum une amende équivalente à 50.000 jours de salaire minimum (environ 150.000 €) et la saisie des animaux. Les cirques peuvent aussi être fermés partiellement ou totalement, à titre temporaire ou définitif.

Arrestation de 6 braconniers et de matériel
Réserve de Yaboti, Misiones, Argentine
2 mai 2013
Six citoyens brésiliens en situation illégale ont été arrêtés dans la réserve naturelle de Yaboti en Argentine par le groupe des opérations spéciales de la police de Misiones en liaison avec 9 gardes du parc. Les braconniers avaient en leur possession 5 fusils 12/7, un fusil de calibre 20, un fusil de calibre 28, un fusil de calibre 22 avec lunette télescopique. Ils avaient réussi à monter un véritable campement juste à la limite du cœur de la réserve Parque Provincial Esmeralda.

RÉCIDIVE

Saisie de 103 reptiles : 7 iguanes à queue épineuse de l'île d'Utila (*Ctenosaura bakeri*, Annexe II), 6 tortues boîte ou tabatière (*Terrapene spp*, Annexe II), 19 tortues d'Agassiz (*Gopherus agassizii*, Annexe II), 4 iguanes à cornes (*Phrynosoma*)
Aéropuerto International de la Ciudad de Mexico (AICM), Mexique
29 mai 2013
Une citoyenne japonaise a été arrêtée à l'aéroport international de Mexico avec dans ses bagages des reptiles commercialisables au prix fort au Japon en tant qu'animaux de compagnie. En partance pour le Japon, cette femme faisait l'objet d'une inscription à la liste rouge d'Interpol qui ordonnait son identification et arrestation immédiates dans tous les pays affiliés à l'organisation internationale.

© Excelsior Mex

Saisie de 149 parties d'animaux et d'une tortue vivante
Barcelone, Espagne
30 mai 2013
La Guardia Civil intervient dans un établissement commercial à Barcelone. Des produits d'origine animale y sont vendus. Singe, tigre, crocodile, serpent, pic-vert, renard, oiseaux et insectes comme le scarabée égyptiens, telles sont les espèces représentées, certaines inscrites aux annexes CITES selon la police espagnole. On trouve principalement des griffes, des pattes, des têtes, des queues, des fourrures et des cœurs. Le tout était vendu pour des rituels. La Guardia Civil a saisi également du corail rouge, des hippocampes, des petites pièces d'ivoire et des morceaux de peau de serpent. Seule une tortue est encore en vie.

Saisie de 3 calaos dont 1 calao bicorne (*Buceros bicornis*, Annexe I), 1 Chat de Temminck, (*Pardofelis temminckii*, Annexe I), 3 macaques crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II), 1 mangouste, 1 tortue (*Heosemys spinosa*, Annexe II), 1 loris (Annexe I)
Bangkok, Thaïlande
3 juin 2013
Un cyberdealer tombe dans les griffes de la « Crime Suppression Police » à Bangkok. Il officiait depuis 5 ans. « La plupart de mes clients habitent Bangkok ». Chez lui sont découverts 3 calaos, un chat de Temminck, 3 macaques crabier, une tortue et un loris. Il est inculpé de détention illégale d'animaux et de violation du Wildlife Conservation and Protection Act. La valeur de la saisie est estimée à 2.500 €.

Saisie d'animaux morts et vivants et de parties d'animaux
Mexique, péninsule du Yucatán et Chiapas
4 juin 2013
Animaux (morts ou vivants) : 2 cerfs de Viriginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III), 1 ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I), 1 singe araignée (famille *Atelidae*, Annexe II).
Peaux d'animaux (29) : Oncille (*Leopardus tigrinus*, Annexe I), Aotus (*Aotus lemurinus*, Annexe II), Dindon ocellé (*Meleagris ocellata*, Annexe III), Pécari à collier (*Pecari tajacu*, Annexe II), Boa (famille *Boidae*, Annexe II), Mazama (*Mazama temama*, Annexe III).
Naturalisés (4) : 1 Jaguar (*Panthera onca*, Annexe I), Toucan (*Ramphastos sulfuratus*, Annexe II), 1 Dindon Ocellé (*Meleagris ocellata*, Annexe III).
Morceaux : 2 têtes de grand Hocco (*Crax rubra*, Annexe III), 1 tête de cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*, Annexe III), 1 trophée de Mazama (*Mazama temama*, Annexe III), carapaces, plumes et pattes d'animaux.
Produits dérivés d'animaux : manteaux, sandales, bracelets, porte-monnaie, colliers, portefeuilles, éventails.
La PROFEPA (Procuraduria Federal de Proteccion al Ambiente), dans le cadre de la réalisation d'opérations de contrôle dans l'aire de répartition du jaguar a saisi les animaux et parties d'animaux précités. L'opération s'est effectuée en coopération avec le procureur général de la république, la police fédérale et la commission nationale des aires naturelles protégées.

Condamnation à 6 mois de prison et 6.500 US$ d'amende pour commerce illégal de produits issus d'animaux sauvages
Fairbanks, Etat de l'Alaska, Etats-Unis
7 juin 2013
Un cyber dealer américain, Martin Miles, se présentant comme un « artiste » a été condamné sur les chefs d'inculpation de trafic illégal de faune sauvage, de vente illégale d'oiseaux migrateurs, de contrebande, de vente illégale de parties de mammifères marins et de complot à 6 mois de prison ferme, à 3 ans de mise à l'épreuve et à une amende de 6.500 US$. Depuis son domicile de Nenana en Alaska, il achetait et finançait un trafic international et exportait des dépouilles de loups, de lynx et des plumes. Il était spécialisé dans les mammifères ma-

rins ; à ce titre, il vendait des mâchoires de phoques et de lions de mer, des dents d'ours polaires, des fourrures et des défenses de morses. En août 2010, il a avec l'aide de complices, regroupé et vendu 140 kg d'ivoire de morse (*Odobenus rosmarus*). Les défenses étaient teintes pour être camouflées en ivoires fossiles et contourner la réglementation nationale et internationale. Des colis ont été envoyés dans de nombreux pays d'Europe, au Japon, au Canada, au Brésil, en Norvège, en Argentine. Selon le porte-parole de l'US Fish and Wildlife Service Office of Law Enforcement, ce jugement servira à dissuader les autres trafiquants.

Nenana, Alaska, Etats-Unis ©Joanna Grace

Saisie de 14kg de viande de brousse (pangolin, singe, agouti…)
Aéroport d'Orly, Paris, France
23 juin 2013
La viande de brousse passe les frontières, prend l'air et atterrit à Paris. L'avion venait d'Afrique subsaharienne après une escale à Casablanca (Maroc). Au départ, elle est souvent illégale et provient de la tuerie d'animaux protégés en l'occurrence des singes et des pangolins. A l'arrivée, elle peut être en état de décomposition avancée. Les chiens renifleurs sont alors superflus pour la détecter. Elle est porteuse de risques sanitaires graves et servie dans des restaurants d'Ile-de-France. En 2012, une trentaine de tonnes de viande de brousse d'origine africaine ou asiatique ont été saisies par les douanes françaises.

Découverte de plus de 1.000 animaux sauvages
Juin 2013.
La police thaïlandaise intervient dans la banlieue de Bangkok dans une animalerie détenant dans des conditions précaires 1000 animaux sauvages dont certains sont inscrits aux annexes de la CITES. Des singes, 14 lions, des tortues et des oiseaux étaient offerts à la vente. Les 2 responsables de l'animalerie sont inculpés de trafic illégal de faune sauvage. Certains animaux protégés ne sont pas accompagnés des documents obligatoires CITES.

Bonne nouvelle
1.300 animaux sauvages relâchés dont des perroquets chardonneret de Yarell (*Carduelis yarrellii*, Annexe II) et 100 tortues charbonnière à pattes rouges (*Chelonoidis carbonaria*, Annexe II)
Salvador de Bahia, Brésil
7 mai 2013
Le centre de réhabilitation d'animaux sauvages (CETAS) de l'IBAMA a relâché 1.300 animaux sauvages dans le milieu naturel. Les animaux étaient issus des saisies réalisées par les autorités brésiliennes dans le cadre du trafic illégal.

Pense-bêtes

Le recueil des nouvelles annexes CITES en vigueur après la 16e session de la Conférence des Parties (Bangkok, Thaïlande, mars 2013) est disponible en français (pdf de 40 pages) http://www.cites.org/fra/notif/2013/F-Notif-2013-022A.pdf

Des réserves* aux décisions adoptées lors de la 16ème CITES ont été émises :
Requin-taupe commun (*Lamna nasus*) – Annexe II : réserves du Guyana, de l'Islande, du Japon et du Danemark concernant l'application de la Convention au Groenland.
Requin longimane (*Carcharhinus longimanus*) – Annexe II : réserves du Guyana et du Japon.
Requin-marteau halicorne (*Sphyrna lewini*), grand requin-marteau (*Sphyrna mokarran*) et requin-marteau lisse (*Sphyrna zygaena*) – Annexe II : réserves du Guyana, du Japon et du Yémen.
Raie Manta (*Manta spp.*) – Annexe II : réserve du Guyana.
Tous amendements aux annexes adoptés à Bangkok : le Canada souhaite en préalable compléter ses règles juridiques internes.

Des nouvelles recommandations de suspension du commerce ont été émises :
Recommandation de suspension de tout commerce d'espèces inscrites aux annexes CITES avec le Lesotho, Djibouti, l'Afghanistan et la Guinée.
Recommandation de suspension du commerce :
des grues couronnées (*Balearica pavonina*) avec la Guinée, le Soudan et le Soudan du Sud.
des grues royales (*Balearica regulorum*) avec le Rwanda et la Tanzanie.
des grands esturgeons (béluga européen Huso huso) avec la République islamique d'Iran, le Kazakhstan et la Fédération de Russie.
des hippocampes de kuda ou dorés (*Hippocampus kuda*) avec le Vietnam.
des scorpions empereurs (*Pandinus imperator*) avec le Bénin et le Togo.
30 pays font actuellement l'objet de recommandation de suspension du commerce pour toutes ou certaines espèces inscrites aux annexes de la CITES. Une telle recommandation est émise si un Etat n'a pas fourni son rapport annuel durant trois années consécutives sans justification, ou si la procédure de délivrance des permis d'exportation n'est pas conforme aux dispositions de la Convention.

* Déclaration par laquelle un Etat Partie à la CITES exclut de son engagement un amendement aux annexes. Il dispose pour cela d'un délai de 90 jours après la Conférence des Parties ayant adoptée cet amendement et il peut retirer sa réserve à tout moment.

Café civette

Depuis quelques années une menace originale ajoute une nouvelle pression sur la civette palmiste hermaphrodite: la production de café kopi luwak, le « café civette ».

La civette palmiste hermaphrodite (*Paradoxurus hermaphroditus*) est un petit mammifère d'Asie du Sud-Est. L'état de la population est inconnue. L'espèce est inscrite en Annexe III de la CITES en Inde depuis 1989. Il existe 19 autres espèces dont 1 se trouve en Annexe I de la CITES, 4 en Annexe II et 7 en Annexe III. Les civettes sont chassées pour leur viande, piégées pour être employées comme animaux de compagnie, parfois persécutées en tant qu'espèces « nuisibles ». Elles sont aussi capturées pour le musc provenant de la « civettone ». Utilisé en parfumerie, le musc est extrait des animaux vivants en grattant leurs glandes anales. Le processus est douloureux. Il existe du musc de synthèse mais le naturel est toujours privilégié par des parfumeurs historiques.

L'histoire du kopi luwak remonte à l'époque coloniale. Au 18ème siècle, dans les plantations de café néerlandaises d'Indonésie, les indigènes n'étaient pas autorisés à récolter les baies pour leur propre consommation. Ils ont alors eu l'idée de récolter les excréments des civettes pour récupérer les grains de café pour les laver, les sécher et les torréfier. La civette palmiste hermaphrodite est en effet friande des cerises de café, nom des fruits du caféier avant séchage. Pendant le transit digestif, les grains subissent une fermentation et perdraient leur amertume.
Depuis quelques années, le « café civette » connaît un engouement international. Le film The Bucket List, sorti en France sous le nom de Sans Plus Attendre en 2007, a contribué à le rendre célèbre par une scène où Jack Nicholson décrit son mode de fabrication. Rare, le kopi luwak est devenu un produit de prestige. Il a été observé à 55 € (environ 70 US$) les 250g sur le site internet mon-café.fr. Pourtant, selon des spécialistes du café, notamment la Specialty Coffee Association of America (SCAA), le « café civette » ne serait pas de bonne qualité et le marché serait inondé de contrefaçons.
D'abord récoltés dans les champs, les excréments provenaient d'animaux sauvages. Les civettes sont maintenant capturées pour satisfaire la demande en kopi luwak. Il y a ainsi des milliers de civettes en cage. Elles sont soumises à un régime alimentaire strictement café. Selon le Jakarta Post, 60% de la production de kopi luwak provenait d'animaux en cage en 2012.
Aujourd'hui le « café civette » serait produit au Vietnam sous le nom de Ca Phe Chan, aux Philippines sous les noms de Tagalog Café Alamid, Kape Alamid ou Motit Coffee et en Indonésie sous le nom de kopi luwak. Robin des Bois souhaite que les pays de l'aire de répartition de la civette hermaphrodite étudient la possibilité d'inscrire l'espèce en Annexe II de la CITES afin de contrôler le commerce international du « café civette » qui peut être considéré comme « produit obtenu à partir de l'animal » au sens de la Convention CITES.
Le « café civette » fait des émules. Un café est également produit selon la même méthode avec des éléphants thaïlandais. Le Black Ivory coffee est disponible dans 5 hôtels de luxe en Thaïlande et aux Maldives. Le prix de la tasse de café atteint 50 US$.

N°1 - 17 juillet 2013

Sources

ABamako.com, Abidjan.net, Afrique Jet, Al Jazeera, Al Sur Informa, Alaska Native News, All Africa, Amambai Notícias, ANDA (Agência de Notícias de Direitos Animais), Animal Conservation, Annamiticus, Arab News, Asia One News, Bangkok Post, Biological Conservation, Biya.news, Black Ivory Coffee, Blue Channel24, Borneo Post, Bornfree, Business Standard, Cameroon Postline, Chennai On Line, China Daily, CITES, CNH Tours, Coconuts Bangkok, Consulta Previa, Daijiworld.com, Daily Mail, Daily Monitor, David Shepherd Wildlife Foundation, Deccan Chronicle, Deccan Herrald, Diario Huarpe, , Douanes chinoises, Douanes de Hong Kong, Douanes françaises, Duende Visual, Eco-sitio, Education for Nature Vietnam, Ekantipur.com, El Comercio.pe, El Confidencial, El Economista, El Littoral, El Mundo, El Nuevo Diario, El Universal, El Ventano, Encyclopædia Britannica, Environmental Investigation Agency, Espresso & Coffee Guide, Excelsior Mex, Ezemvelo KZN Wildlife, Face of Malawi, Fauna News, Fondation Franz Weber, Freeland, Gendarmeria Nacional Agentina (Ministerio de Seguridad), Global Times, Helping Elephants, IBAMA, ICameroun, IFAW, Infosgabon, International Business Times, Interpol, IOL, IUCN, Japan Daily Press, Kaziranga national park.com, Kenya Wildlife Service, La Nación, La Razón, LAGA, Le Parisien, Legifrance, lEuroMag, Los Andes, Maranhao 190, MCOT, Mongabay.com, Moscow Times, My Republica, National Geographic, ndtv.com, Nelspruit, New Era, New Indian Express, News Sabah Times, News Straits Times, News24, Noticia Al Día, Noticias Primero, Nuestra Tele Noticias, Odisha Reporter, Pan African Wildlife Conservation Network, Pangolins.org, Pattaya Mail, Planet.fr, Press Trust of India, Press-Telegram, Publinews, Rodrigo Avila Osorio Producciones, RSPCA, SABC, Save The Elephants, Sin Embargo, South African Police Service, Species Survival Network, Standard Media, Taringa, Thanh Nien News, The American Society of Mammalogists, The Daily Star, The Guardian, The Himalayan, The Hindu, The Jakarta Post, The Kathmandu Post, The National, The New Age, The New Indian Express, The Statesman, The Times of India, The Tribune of India, Traffic, UNEP-WCMC, UNESCO, United News of India, Uno Mas Uno, Varthaguru, Viet Nam News, Vietnam+, Vietnamnet, Washington Post, What's on Ningbo, Wild Foundation, Wild Joe Kopi Luwak Coffee, Wildlife Crime in India, Wildlife Trust of India, Wildlifenews, World Bulletin, WWF, Xinhuanet, Zambia Daily Mail, Zee News. Guide des Grands mammifères d'Afrique, Dorst J et Dandelot P. Guide Delachaux et Nieslé. La vie privée des animaux : l'encyclopédie sur les animaux d'Océanie. Hachette1971. Le Monde Vivant. Time Life. Edition 1964 révisée en 1972.

ROBIN DES BOIS

ROBIN DES BOIS
Association de protection de l'Homme et de l'environnement
Depuis 1985 / Since 1985
14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41
www.robindesbois.org
contact@robindesbois.org

Directeur de publication :
Jacky Bonnemains
Rédactrice en chef :
Charlotte Nithart
Direction artistique :
Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart
Iconographie et cartographie :
Christine Bossard, Elodie Crépeau et Bruno Congar
Documentation et rédaction :
Jacky Bonnemains, Marie-Florine Baudot,
Miriam Potter, Marine Lécuret, Elodie Crépeau.
Traduction version anglaise « On the Trail » :
Collectif Robin des Bois, Emilie Courtin,
Laurence de Bodinat et Jessica Bacchi